

Élaboration d'un plan de développement et de renforcement de capacité

dans le cadre du Plan National d'Adaptation - Haïti

PLAN DE DEVELOPPEMENT ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Février 2021



Commanditaire : Programme des Nations Unies pour le Développement

Partenaire principal / soumissionnaire
UNITE Caribbean SAS
102 Quai Ferdinand de Lesseps
97110 Pointe-à-Pitre – Guadeloupe - FWI
unite@unite-caribbean.com
<https://unite-caribbean.com>

PNUD HAITI - RFP/UNDP/HAI/20.047

Partenaire associé
Cellule d'Appui Technique en Développement Local
CATEDEL
Delmas 75 – Port-au-Prince – Haïti WI
administration@catedelconsulting.org
<http://catedelconsulting.org>

Table des matières

GLOSSAIRE.....	3
RÉSUMÉ.....	4
I. MISE EN CONTEXTE.....	7
II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC	9
III. SCÉNARIOS ENVISAGEABLES	11
3.1. Scénario 1 : Une mobilisation ponctuelle et partielle sur l’adaptation	12
3.2. Scénario 2 : L’adaptation, catalyseur de la politique scientifique nationale	14
3.3. Scénario 3 : La déconnexion des agendas sur le changement climatique	16
IV. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN	18
4.1. Portée temporelle et thématique.....	19
4.2. Résultats attendus.....	20
V. PLAN DE DEVELOPPEMENT ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	21
5.1. Axe d’intervention 1 : Produire de la connaissance sur le changement climatique -	21
5.1.1. Soutenir la recherche sur l’adaptation au changement climatique.....	22
5.1.2. Renforcer et améliorer la veille climatique	23
5.1.3. Encourager le transfert de connaissances sur l’adaptation	23
5.1.4. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 1	24
5.2. Axe d’intervention 2 : Former les (futurs) professionnels de l’adaptation.....	26
5.2.1. Développer l’offre de formation initiale sur l’adaptation	26
5.2.2. Développer l’offre de formation continue sur l’adaptation.....	26
5.2.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 2	27
5.3. Axe d’intervention 3 : Développer une éducation de masse sur l’adaptation	29
5.3.1. Faire une plus grande place à l’adaptation à l’École	29
5.3.2. Rendre l’adaptation plus visible dans les Médias	29
5.3.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 3	30
5.4. Axe d’intervention 4 : Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne	32
5.4.1. Réduire la dépendance externe en matière d’adaptation	32
5.4.2. Privilégier la transmission orale, en créole, des messages grand public sur l’adaptation.....	32
5.4.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 4	33
5.5. Axe d’intervention 5 : Améliorer la gouvernance de l’adaptation en Haïti	35
5.5.1. Adopter une démarche partenariale et inclusive dans le champ de l’adaptation.....	35
5.5.3. Garantir la transparence et le respect des normes en matière d’adaptation	37
5.5.4. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement – Axe 5.....	37
VI. SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PLAN	39
VII. CONCLUSION	41
ANNEXES – Fiches actions opérationnelles.....	43

GLOSSAIRE

AOSIS : Alliance des Petits États Insulaires

BRH : Banque de la République d'Haïti

CNCC : Comité National sur le Changement Climatique

DU : Diplôme Universitaire

GTT : Groupe Technique de Travail

IHSI : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique

ISTEAH : Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti

MARNDR : Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MDE : Ministère de l'Environnement

MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

ONEV : Observatoire National de l'Environnement et des Vulnérabilités

ONG : Organisations Non Gouvernementales

PANA : Plan d'Action National d'Adaptation

PEID : Petits États Insulaires en Développement

PNA : Plan National d'Adaptation

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

SIE : Système d'Informations Environnementales

UEH : Université d'État d'Haïti

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

VAEP : Validation des Acquis et de l'Expérience Professionnelle

RÉSUMÉ

Le présent plan de développement et de renforcement des capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques pour les principaux acteurs ciblés par le PNA a été essentiellement nourri par les résultats d'un diagnostic préalablement effectué auprès de plusieurs catégories d'acteurs et par les contributions fournies par les membres d'un comité technique et pédagogique ad-hoc restreint constitué de représentants d'institutions universitaires. Il couvre différents horizons temporels et une gamme variée de thèmes en lien avec les capacités multidimensionnelles pour l'adaptation.

Les enseignements tirés des consultations effectuées auprès des ministères sectoriels ciblés par le PNA, des partenaires techniques et financiers ainsi qu'auprès des membres de la société civile portent notamment *sur les capacités nationales limitées en matière du processus d'adaptation aux changements climatiques, un enthousiasme pour l'adaptation quasi généralisé chez les différentes catégories d'acteurs et la nécessité d'un leadership renforcé de l'État dans toutes les dimensions du processus d'adaptation*. L'affirmation de ce leadership étatique pourrait être matérialisée à travers des initiatives appropriées adressant, entre autres, la formation adaptée sur les changements climatiques, un financement ciblé et transparent, une sensibilisation continue sur la question, une meilleure valorisation des savoirs en lien avec le processus d'adaptation aux changements climatiques, une plus grande considérations des enjeux d'adaptation aux changements climatiques dans les processus de planification du développement national et des mécanismes de coopération interinstitutionnels plus efficaces.

Si, comme l'on pouvait s'y attendre, la formation, dans ses volets initial et continu, apparaît comme une priorité incontournable du plan, la production et la diffusion de connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques en Haïti en constituent un pilier de grande importance. Les objectifs relatifs à l'éducation de masse, à l'adaptation de la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne et à la gouvernance de l'adaptation regroupent, eux-aussi, un nombre significatif d'actions au sein du plan.

S'agissant des objectifs opérationnels, il ressort que les principaux efforts à consentir doivent porter non seulement sur l'intégration de l'adaptation dans le système éducatif du pays, de l'école primaire à l'université, tant sur les savoirs de base que sur la recherche scientifique, mais aussi et surtout sur la mise en place d'initiatives d'observation systématique du climat et sur le soutien technique et financier pour des recherches de haute qualité dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Parallèlement, un accent particulier devra être mis sur les possibilités de valorisation des savoirs endogènes, à travers la mobilisation des acteurs de terrain via les organisations de base les plus représentatives.

Ainsi, la théorie du changement doit miser sur une profonde évolution dans le paradigme de gouvernance et de planification institutionnelle, c'est-à-dire, le développement d'un cadre de travail harmonisé ; focalisé sur le développement de passerelles de synergies pour optimiser l'utilisation des ressources allouées à différents niveaux. Cette dynamique devra être instaurée sur : 1) la culture de travail ensemble et, 2) le changement de comportements à des degrés et niveaux différents (institutionnels, organisationnels et individuels).

Le développement de la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques figure parmi les objectifs principaux du présent plan de développement et de renforcement des capacités. Il servira non seulement à alimenter les différents programmes de formation envisagés pour renforcer le capital humain du pays sur la question, mais contribuera également à une sensibilisation plus appropriée du grand public.

En termes de typologie d'actions, le plan de renforcement souligne les efforts à consentir pour combler les faiblesses des mécanismes de gouvernance existants ainsi que le manque de connaissances, non seulement des phénomènes à l'œuvre, mais aussi des activités existantes – travaux de recherche, formations, *success stories*... – aujourd'hui en Haïti dans le domaine de l'adaptation.

Le plan propose également la mise en œuvre d'incitations (prix, labels, évènementiels...) pour sensibiliser et impliquer un peu plus le grand public – en particulier les jeunes – et les spécialistes – universitaires et praticiens – sur les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques. Il préconise, par ailleurs, la nécessité d'effectuer une promotion structurante pour le développement de chaînes de valeur devant valoriser les métiers-climats et/ou tout simplement, des éco-métiers. En ce sens, le secteur privé aurait un rôle fondamental à jouer.

Pour mettre en œuvre ce plan de portées thématiques et temporelles multiples, l'adhésion au plus haut niveau politique s'avère plus que nécessaire. Elle contribuera, entre autres, à mobiliser les moyens financiers et les ressources humaines pour la mise en œuvre de ce plan. En absence d'une telle adhésion, des actions énergiques au niveau des programmes d'enseignement et des activités de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques semblent être les meilleures voies à emprunter afin de rehausser les capacités du pays pour une augmentation de sa résilience aux conditions climatiques défavorables qui sont appelées à s'intensifier avec le réchauffement planétaire.

I. MISE EN CONTEXTE

La république d'Haïti, petit état insulaire caribéen en développement, continue de figurer parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Selon le dernier rapport du GermanWatch¹, Haïti se retrouve parmi les 3 pays les plus affectés par les aléas climatiques au cours de la période 1999-2018. Sa grande vulnérabilité s'explique, entre autres, par sa faible capacité pour s'adapter aux conditions climatiques défavorables, particulièrement une carence en capital humain, des mécanismes de coopération interinstitutionnels peu efficaces et des moyens financiers et technologiques insuffisants. Cette situation de grande vulnérabilité est appelée à s'aggraver avec l'amplification du phénomène des changements climatiques, y compris les événements climatiques extrêmes comme les ouragans majeurs. En vue de faire face aux incidences négatives considérables des changements climatiques sur les principaux secteurs socio-économiques de grande importance pour le développement du pays, l'adaptation et le renforcement des capacités adaptatives deviennent des stratégies de lutte incontournable. Fort de cette idée, l'État haïtien a déjà consenti un certain nombre d'efforts visant à réduire les impacts négatifs des changements climatiques.

En effet, outre quelques initiatives pratiques d'adaptation, notamment dans les secteurs de l'agriculture des zones côtières et de certains écosystèmes fragiles, un ensemble de documents stratégiques adressant directement la problématique des changements climatiques a été élaboré. Il s'agit notamment du Programme d'actions national d'adaptation (PANA), du Document stratégique de résilience climatique (DSRC), de la contribution déterminée au niveau national (CDN) assortie d'une stratégie de mise en œuvre, le Programme-pays pour le Green Climate Fund (GCF) et la Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC). Toutefois, les résultats positifs tangibles de ces multiples efforts tardent à se matérialiser et les secteurs socio-économiques clés du pays, comme l'agriculture, les infrastructures et les ressources en eau continuent de subir de plein fouet les conséquences désastreuses des changements climatiques.

¹ Germanwatch, 2019. Global Climate Risk Index 2020: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018.

En vue d'insuffler un nouvel élan au processus d'adaptation du pays aux changements climatiques, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), sur financement du GCF, appuie l'État haïtien à travers le MDE et le MPCE, dans la mise en œuvre du projet « Intégration des risques liés au changement climatique dans les processus de planification du développement national d'Haïti », communément appelé projet PNA, qui vise à i) renforcer les mécanismes de coordination et de planification, ii) renforcer les données, compiler et intégrer dans les différents documents de planification et iii) établir un cadre de financement. Dans le cadre de ce projet, en vue de contribuer au rehaussement de la capacité adaptative du pays aux changements climatiques et de faciliter des adaptations appropriées, il a été également envisagé de mettre sur pied des activités de renforcement des capacités des principaux acteurs impliqués dans la problématique, notamment les ministères sectoriels clés, les membres du Groupe de travail technique (GTT) et ceux de la société civile.

C'est dans ce contexte que le présent plan de développement et de renforcement des capacités a été élaboré. *Son objectif ultime consiste à identifier et à développer, sur la base d'un diagnostic effectué, les actions de rehaussement des capacités nationales à mettre en œuvre, les ressources à mobiliser ainsi que les indicateurs de résultats à privilégier dans le suivi-évaluation des actions entreprises.* Ce document qui constitue le plan susmentionné est structuré comme suit :

- a) Le présent chapitre situe le contexte d'élaboration du plan ;
- b) La section 2 présente une synthèse du diagnostic ayant guidé l'orientation du plan ;
- c) La section 3 expose les différents scénarios à considérer pour la mise en œuvre du plan ;
- d) La section 4 énonce les principes directeurs et les résultats attendus du plan ;
- e) La section 5 fournit les détails sur les orientations générales du plan ainsi que les composantes de ce dernier ; et
- f) La section 6 formule des conclusions générales sur le plan, notamment sa mise en œuvre.

II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic des capacités, un travail d'analyse a été mené afin d'identifier les capacités actuelles et les capacités clés à acquérir en matière d'adaptation. Dans le cas des ministères et des PTF, ces capacités couvraient les aspects relatifs au processus de dialogue avec les parties prenantes, à la mobilisation de l'information et de la connaissance, à la politique et la planification stratégique, à la mise en œuvre, gestion et prestation de services, suivi, apprentissage et responsabilités et aux capacités techniques. Dans le cas des institutions de formation et de recherche, les capacités à renseigner portaient sur la formation et la recherche en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et les expertises en amont de l'adaptation.

En ce qui concerne les capacités actuelles et les besoins des acteurs ciblés lors des consultations susmentionnées, les principaux enseignements tirés sont :

Pour les institutions étatiques

Une réforme en profondeur s'impose. Cette réforme toucherait, entre autres, le système national de planification, la place des savoirs, notamment ceux relatifs à l'adaptation aux changements climatiques, dans la gestion des affaires publiques et une nouvelle orientation de la coopération pour le développement. *À cet effet, l'État devrait prioritairement créer des conditions pour produire des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et en faire une thématique majeure du système national de planification du développement.*

Pour les entités des Nations Unies

L'accent doit être mis sur le financement de la formation, plus globalement sur le financement de l'Université et de la recherche. Il s'agit également de capitaliser sur les initiatives sectorielles initiées par les bailleurs de fonds et d'encourager les transferts de connaissance des experts internationaux vers les acteurs locaux. Plus largement, Il convient de déployer un plaidoyer pour le renforcement des capacités en lien avec l'adaptation au changement climatique, notamment celles des ministères concernés par la question.

Pour les ONG et la société civile

La massification de la pauvreté induit des pressions importantes sur l'environnement, mais génère en retour une priorisation de l'action publique qui n'intègre l'adaptation au changement climatique qu'à la marge.

L'accent mis sur l'adaptation au changement climatique, principalement dans le secteur agricole, ne doit pas occulter les nécessaires efforts à consentir en matière d'atténuation, notamment pour faire évoluer les modes de consommation.

La société civile haïtienne doit être plus fortement sensibilisée et associée aux stratégies d'adaptation ; cela suppose que les ONG locales, les Universités, l'École, les Médias puissent développer leurs compétences et leurs capacités en la matière.

Certaines structures qui justifient d'une expérience et d'une expertise solide dans le champ proposent leurs services pour l'organisation d'actions de formation dans le domaine de l'adaptation.

Pour les institutions de formations et de recherche

Il existe un grand intérêt pour la formation et la recherche sur les changements climatiques de façon générale. Toutefois, les ressources humaines, matérielles et financières constituent des obstacles majeurs. Les programmes de formation strictement consacrés aux changements climatiques n'existent formellement qu'au sein de l'ISTEAH, les autres institutions n'offrent pour le moment que des cours en lien avec la thématique dans le cadre de leurs différents programmes existants ou envisagent d'en mettre sur pied avec la collaboration d'institutions étrangères dans un proche avenir. Cela ne les empêche pas pourtant d'effectuer des recherches sur la question dans certains secteurs clés, notamment l'agriculture et les ressources en eau.

Une amélioration des rapports entre les institutions de formation et de recherche et les décideurs politiques, notamment une meilleure valorisation du savoir, un financement minimal des réseaux de recherche et un meilleur engagement de l'État pour l'employabilité des gens formés contribueraient à augmenter le capital humain du pays sur la question complexe des changements climatiques.

En somme, la formation adaptée, le financement ciblé et transparent, la sensibilisation continue, la mise à profit des savoirs et une plus grande considération des enjeux liés aux changements climatiques devraient constituer le socle d'un processus de développement et de renforcement des capacités des acteurs haïtiens en matière d'adaptation. Il est attendu que l'État, particulièrement les institutions publiques, joue un rôle prépondérant dans le processus en créant non seulement les conditions favorables, mais en prêchant par l'exemple et en y consacrant les ressources nécessaires.

III. SCÉNARIOS ENVISAGEABLES

Sont présentés, dans cette section, les scénarios envisageables sur le développement et renforcement des capacités en lien avec l'adaptation au changement climatique en Haïti. Il s'agit ici de formuler des hypothèses sur l'évolution possible des dynamiques socio-politiques et institutionnelles et sur les moyens politiques, financiers, humains et matériels mobilisables pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives d'adaptation dans le pays.

Ces scénarios reposent sur l'analyse des résultats du diagnostic dont la synthèse a été présentée ci-dessus et traduisent une vision de la prospective du système, des organisations et des individus impliqués sur les questions d'adaptation au changement climatique.

L'objectif n'est pas ici de prédire l'avenir, ni d'indiquer quel futur serait le meilleur, mais d'éclairer le champ des situations possibles, avec la même probabilité de se produire, – au regard des variables exogènes – et l'intention stratégique des acteurs. Les scénarios prospectifs sont ainsi utiles pour penser les différentes configurations des éléments à venir et pour élaborer des politiques publiques, des stratégies globales ou sectorielles, à moyen ou long terme.

Dans le cas présent, nous envisageons trois scénarii qui pourraient conditionner la mise en œuvre du plan de développement et de renforcement des capacités dans le champ de l'adaptation au changement climatique en Haïti :

- Scénario 1 : Une mobilisation ponctuelle en faveur de l'adaptation ;
- Scénario 2 : L'adaptation, catalyseur de la politique scientifique nationale ;
- Scénario 3 : La déconnexion des agendas sur le changement climatique.

Chacun de ces scénarios est présenté dans le présent chapitre.

3.1. Scénario 1 : Une mobilisation ponctuelle et partielle sur l'adaptation

Le premier scénario qui se dégage des travaux de diagnostic et de l'analyse prospective peut être qualifié de tendanciel.

La sensibilité des décideurs politiques et administratifs et l'engagement des acteurs de terrain sur la question du changement climatique, soutenus par les bailleurs de fonds internationaux, contribuent grandement au succès de quelques initiatives en matière d'adaptation : l'élaboration de la stratégie nationale d'adaptation se fait plus inclusive, les décisions dans ce domaine s'opèrent désormais dans un cadre véritablement interministériel, les bénéficiaires de l'aide au développement et les organisations de base sont davantage sensibilisés à l'adaptation et mieux outillés pour faire face au changement climatique, les bonnes pratiques en matière d'agriculture, de gestion de l'eau, de protection et de gestion des espaces naturels, de prévention et de gestion des catastrophes naturelles sont identifiées et diffusées.

Pour autant, la mise en œuvre de la stratégie de renforcement de capacité se concentre sur le déploiement d'actions de formation continue à l'attention de cadres de quelques ministères (MDE, MPCE, MARNDR) et occulte largement les besoins des autres catégories d'acteurs.

Toutefois, par défaut d'institutionnalisation, ces démarches ne sont pas pérennes et ces succès ne survivent pas à la clôture des programmes et des projets – et à l'arrêt des financements qu'elle signifie –, ni aux alternances politiques – et au système des dépouilles qu'elles impliquent généralement.

Nombre de dispositifs institutionnels et d'outils n'existent alors que sur papier : le CNCC et le GTT sur l'adaptation n'ont jamais vraiment fonctionné et les organisations spécialisées, comme l'ONEV, ou au profil généraliste, comme l'IHSI, ne sont guère plus dynamique et que rarement mobilisées sur les questions d'adaptation.

Trois ou quatre ans après la production du plan de développement et de renforcement des capacités, le PNA n'est toujours pas opérant.

Entre temps, le pays a été plusieurs fois frappé par des phénomènes climatiques extrêmes (ouragan majeur, inondation, sécheresse prolongée...) et a enregistré des évolutions inquiétantes ; la disparition de l'îlet Lambi dans le Golfe de la Gonâve a ainsi donné une illustration concrète, dans la Caraïbe, de l'augmentation du niveau de la mer et des migrations environnementales que celle-ci engendre.

L'adaptation demeure, sans surprise, au sommet de l'agenda politique global, surtout pour des petits États insulaires en développement (PEID) comme Haïti. Les bailleurs de fond internationaux entendent soutenir de nouveau l'adaptation au changement climatique et financent une nouvelle étude sur le renforcement des capacités, étude qui ne capitalise pas sur les résultats du présent plan.

3.2. Scénario 2 : L'adaptation, catalyseur de la politique scientifique nationale

Le second scénario proposé se veut résolument optimiste ; il postule en effet un alignement et une montée en gamme durables des politiques publiques nationales et internationales en faveur de la formation et de la recherche.

Le gouvernement va au bout de ses idées dans la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement supérieur, initiée en juin 2020 ; il entreprend par ailleurs de valoriser l'image de l'enseignant-chercheur, de sa contribution à la société haïtienne, et, dans le cas précis du changement climatique, se repose davantage sur la science et l'expertise académique pour guider ses interventions en matière d'adaptation.

Ce rapprochement très fort entre le politique et le scientifique s'observe surtout dans l'augmentation franche des financements alloués à la recherche. L'État haïtien décide d'allouer un pourcentage fixe du budget national alloué à ce secteur et œuvre pour que le fonds BRH pour la recherche – qui liste l'adaptation parmi les domaines éligibles aux financements – soit mieux connu et plus attractif à l'international ; cette dernière mesure est rendue possible par l'inscription du fonds BRH à l'institut statistique de l'UNESCO, et résulte également aussi d'une stratégie payante de promotion du fonds auprès des entités des Nations Unies et dans les fora internationaux.

La plupart des actions inscrites dans le plan de développement et de renforcement des capacités sont mises en œuvre avec succès ; l'impact sur l'écosystème de l'adaptation est quasi-immédiat : les travaux de recherche et les activités de formation se multiplient dans le pays, y compris à l'échelle locale, davantage d'étudiants empruntent la filière climatique, les cadres des ministères s'avèrent plus capables et mieux outillés pour réaliser leurs missions en lien avec l'adaptation, et surtout ce thème s'installe durablement dans l'agenda national.

Du fait du travail entrepris à l'école et dans les médias, des efforts consentis pour sensibiliser le grand public et pour vulgariser les messages, l'adaptation devient un sujet récurrent et une préoccupation constante dans toutes les sphères

Les mécanismes de financement de la formation et de la recherche, arrêtés à la faveur du plan de renforcement, étant considérés dès lors comme des fondamentaux sacralisés, les activités d'adaptation évoluent dans la durée. Cette pérennité amène des résultats tangibles, synonymes de changements profonds dans le pays...

Face aux événements climatiques extrêmes qui continuent à s'abattre sur elle, Haïti enregistre des dégâts matériels importants, mais fait désormais montre d'une résilience affirmée, résilience qui se

traduit en un faible bilan humain et qui surprend les observateurs internationaux ; les premiers effets du plan de développement et de renforcement de capacités se font ressentir, en situation catastrophique. Ces résultats encouragent les acteurs de la gouvernance de l'adaptation à intensifier leurs efforts en faveur du développement et du renforcement des capacités. Haïti est l'un des membres les plus actifs d'AOSIS dans le plaidoyer international en faveur de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le pays est souvent cité parmi les benchmarks insulaires sur l'adaptation.

3.3. Scénario 3 : La déconnexion des agendas sur le changement climatique

Le troisième et dernier scénario pourrait être qualifié d'effondrement des stratégies d'adaptation en Haïti ; il part du postulat d'un gap en matière d'adaptation entre l'agenda international, poussé par les bailleurs de fonds, et l'agenda national, décidé et mis en œuvre par les entités étatiques.

L'État haïtien estime alors qu'il doit régler des problèmes plus urgents que l'adaptation au changement climatique, et perçoit les incitations extérieures comme de l'ingérence dans les affaires nationales, comme des pressions déconnectées des réalités et des besoins du terrain. Les bailleurs de fonds reprochent aux autorités étatiques de ne pas appréhender le « *bigger picture* », à savoir la place centrale qu'occupe la question climatique dans les défis développementaux auxquels est confrontée Haïti.

Cette déconnexion des agendas peut se lire également à l'échelle nationale, entre les mondes politique et académique, la non prise en compte ou la prise en compte très timide de l'adaptation au changement climatique n'étant que le révélateur d'un fossé plus large entre le politique et le scientifique en Haïti ; les autorités étatiques ne s'appuient toujours pas sur la sphère académique pour éclairer leurs décisions. Les universités et les autres organismes de formation n'ont pas les moyens de mettre en œuvre leurs projets dans le champ de l'adaptation.

Par manque de volonté politique, mais aussi de moyens, le plan de développement et de renforcement des capacités n'est pas vraiment mis en œuvre. Ses promoteurs parviennent tout de même à imposer deux ou trois mesures symboliques, mais bien loin de l'ambition initiale de la démarche.

L'adaptation apparaît de plus en plus comme une notion galvaudée et dévoyée, générant des « activités alibis » : la consultation des acteurs ou encore l'évaluation des programmes et des projets sont légères et hors sol, et ne sont réalisées et orientées que pour plaire au bailleur de fonds.

Cette déconnexion des agendas génère des sentiments d'incompréhension et de frustration mutuels entre acteurs de la gouvernance de l'adaptation en Haïti.

Durant quelques années, Haïti semble épargnée par les ouragans majeurs et les fortes pluies. Mais un tremblement de terre, moins fort que celui de 2010, vient rappeler la prégnance de la problématique sismique et, en l'absence de gestion intégrée, consacre sa prévalence – déjà

observée lors de la décennie 2010-2020 – sur les questions climatiques dans les stratégies de mitigation et d’adaptation aux risques.

Au final, Haïti est l’un des rares pays insulaires en développement qui ne soit pas au rendez-vous de ses engagements climatiques, ce qui fragilise davantage son positionnement sur l’échiquier international.

IV. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN

L'élaboration de ce plan repose sur les principes directeurs suivants :

- **Acception large et pluridimensionnelle de l'adaptation au changement climatique :** l'adaptation est un processus complexe ayant plusieurs dimensions temporelles, spatiales et sectorielles. Toute approche réductrice de cette problématique risque de compromettre les résultats escomptés. Il devient donc opportun d'identifier des actions susceptibles de favoriser la prise en compte des multiples dimensions de l'adaptation ;
- **Établissement de passerelles durables entre la science, la politique et les acteurs de terrain :** les décisions politiques nationales n'exploitent pas toujours les connaissances existantes. La prise en compte systématique de celles-ci, y compris les connaissances traditionnelles, dans les processus du développement national, notamment celles portant sur les enjeux en lien avec l'adaptation aux changements climatiques pourrait contribuer à des résultats plus significatifs dans le processus de développement durable du pays. Ainsi, des canaux d'interactions, de communication et de collaboration bien établis entre le monde de la politique, de la science et de celui des acteurs de terrain devraient favoriser une meilleure approche du processus de développement, y compris les initiatives d'adaptation aux changements climatiques ;
- **Adoption d'une approche interdisciplinaire de l'adaptation :** Il y a une tendance à l'adoption d'une approche cloisonnée de la problématique de l'adaptation aux changements climatiques. Les différentes disciplines se parlent à peine sur la question ; ce qui réduit la portée de leurs travaux respectifs. Une approche interdisciplinaire basée sur une intégration des sciences sociales et humaines aux côtés des sciences physiques et naturelles offrirait des contributions de meilleure qualité et de plus grande portée. Une telle approche devrait être à la base de tous les programmes de formation universitaires sur la question ;

- **Gestion plus intégrée des risques climatiques** : les risques climatiques imputables au processus de réchauffement planétaire ne se présentent pas seuls dans les différents systèmes humains et naturels stratégiques pour le pays. Ils restent probables en présence d'autres types de risques, notamment sismiques et socio-politiques. Une gestion plus compréhensive des risques climatiques auxquels font face les différents secteurs ne devrait pas considérer ce type de risque de façon isolée mais plutôt en combinaison avec d'autres types de risque ;
- **Adaptation aux changements climatiques comme une priorité du système national de planification** : vu les impacts observés et anticipés des changements climatiques sur les différents secteurs socio-économiques de grande importance pour les pays, l'adaptation reste incontournable. Toutefois, ceci tarde à se traduire par un endossement politique approprié et par une considération systématique dans les initiatives de la société civile et du secteur privé des affaires. Il importe donc de faire de l'adaptation aux changements climatiques un enjeu de développement national, de la placer au plus haut niveau des priorités du pays et d'en prendre explicitement en compte dans tous les processus décisionnels du développement national ; et-
- **Appréciation des co-bénéfices de l'adaptation** : l'adaptation ne doit pas être perçue comme un fardeau de plus pour la société, mais plutôt comme une opportunité supplémentaire pour sortir le pays du cercle vicieux de la pauvreté, à travers notamment la création d'éco-métiers.

4.1. Portée temporelle et thématique

Ce plan de développement et de renforcement des capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques touche plusieurs thématiques, notamment la formation et la recherche, l'observation systématique, le développement d'une éducation de masse sur l'adaptation, la communication sur l'adaptation et la gouvernance. La nature diversifiée des thématiques du plan impose la considération de plusieurs horizons temporels : court, moyen et long terme.

4.2. Résultats attendus

Guidés par les enseignements tirés des consultations des différentes catégories d'acteurs préalablement mentionnés, les principaux résultats attendus de ce plan de développement et de renforcement des capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques sont au nombre de cinq (5) et espèrent adresser à la fois les dimensions individuelles, organisationnelles et l'environnement global du processus. Les cinq (5) résultats sont ainsi énoncés :

- Le processus de rehaussement du capital humain des différentes catégories d'acteurs sur la question est lancé sur une base durable ;
- L'environnement institutionnel et juridico-légal, notamment des programmes de subvention de recherche transparents et prévisibles, devant favoriser la réalisation de travaux de haute qualité scientifique sont en place ;
- Le grand public est constamment informé et sensibilisé sur la question ;
- L'adaptation aux changements climatiques est devenue incontournable dans les processus de planification du développement national et est communiquée dans un langage adapté aux différentes catégories d'acteurs ; et
- Les mécanismes de coopération interinstitutionnels sont fonctionnels et efficaces.

Pour atteindre ces différents résultats, un certain nombre d'actions a été envisagé et constitue le plan de développement et de renforcement des capacités pour l'adaptation aux changements climatiques proprement dit présenté à la section suivante

V. PLAN DE DEVELOPPEMENT ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le plan de développement et de renforcement des capacités, détaillé ci-après, repose sur l'analyse des résultats du diagnostic et respecte les principes directeurs énoncés précédemment.

Il s'articule autour de 5 principaux axes d'intervention, déclinés en 12 objectifs opérationnels et en 32 actions. Des tableaux spécifiques à chacune de ces actions sont fournis ci-après. Ils comprennent, pour chaque axe d'intervention, les types d'actions à effectuer et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre, fixent les responsabilités institutionnelles, identifient les potentielles parties prenantes et indiquent les ressources techniques et pédagogiques à considérer. En vue de contribuer à une implémentation efficace du plan, une priorisation des différentes actions a été également effectuée. Celle-ci a été essentiellement guidée par la chronologie des actions, en ce sens qu'une plus grande priorité a été accordée aux actions dont les extrants serviront de prérequis à d'autres. Par ailleurs, dans le but de faciliter la lisibilité du plan, les éléments relatifs aux indicateurs de performance et de résultats ainsi qu'au calendrier prévisionnel ont été placés dans les fiches actions situées en annexes du document.

5.1. **Axe d'intervention 1 : Produire de la connaissance sur le changement climatique** -

La mobilisation de la formation et de la connaissance en lien avec l'adaptation constitue l'une des principales faiblesses identifiées dans le diagnostic : que ce soit pour la production de travaux scientifiques, pour l'accès aux données, ou encore pour le partage de l'information, l'on observe plusieurs freins et dysfonctionnements.-

Aussi, le plan propose-t-il de mettre l'accent sur le développement et le renforcement de la recherche sur l'adaptation, sur la veille climatique et sur la capitalisation des connaissances dans ce domaine.

5.1.1. Soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique

Le soutien à la recherche constitue l'une des priorités du plan ; les difficultés que rencontrent les institutions académiques haïtiennes, pour ce qui est de l'accès aux financements aux matériels, mais aussi de reconnaissance des travaux, voire même de la profession de chercheur, ne se cantonnent pas au seul secteur du changement climatique.

Mais les auteurs du plan postulent que l'attention que suscite l'adaptation, tout autant que la nécessité à agir sur ce thème, pourraient susciter une dynamique positive pour tout le secteur de la recherche en Haïti.

Le premier signe de changement et la plus grande attente du milieu universitaire haïtien portent sur **l'augmentation et la diversification du financement de la recherche sur l'adaptation** ; les chercheurs souhaiteraient être davantage soutenus, dans la durée. Plusieurs voix plaident pour une mixité (nationale et extérieure) des financements alloués à la recherche considèrent que, pour ce faire, d'une part, ces derniers devraient sacrifiés au sein du budget, et, d'autre part, les véhicules dédiés (ex : fonds BRH pour la recherche) devraient être attractifs pour les fonds internationaux.

Le diagnostic souligne le peu de travaux scientifiques sur l'adaptation en Haïti. Pour autant, le monde académique haïtien produit des travaux de recherche et cherche à développer ses activités sur ce thème, que ce soit au pays ou dans la diaspora. Ces initiatives mériteraient d'être davantage connues et valorisées. Dans cette optique, il convient de procéder à **l'inventaire des équipes et la diffusion des travaux de recherche sur l'adaptation**.

Outre l'aspect financier, il s'agit également de donner aux équipes de recherche les moyens matériels de leurs ambitions et de leurs projets ; l'instauration d'un dispositif de **franchise douanière sur les matériels scientifiques importés en lien avec l'adaptation** pourrait contribuer à cet objectif.

Soutenir la recherche en Haïti, c'est également – et peut-être avant tout – valoriser l'image de l'enseignant-chercheur, reconnaître sa contribution à la société et, ce faisant, susciter des vocations. C'est dans cette optique que le plan de renforcement suggère la **création d'un prix jeune chercheur sur l'adaptation au changement climatique**

5.1.2. Renforcer et améliorer la veille climatique

L'observation et la prospective sont, dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, peut-être plus que d'autres, des compétences clés à développer et à renforcer. Le plan propose un objectif opérationnel et des actions autour de la notion de veille climatique.

Plusieurs initiatives de portails d'informations environnementales ont été expérimentées en Haïti, sans qu'aucune ne donne, à ce jour, pleinement satisfaction. Il est important d'en dresser un bilan et de capitaliser sur les résultats enregistrés.

Le PNUC travaille à la création d'un système d'informations environnementales (SIE) et il semble que cette formule soit porteuse de résultats intéressants. Si cela se confirme, il convient d'envisager **l'intégration de l'adaptation dans les systèmes d'informations environnementales.**

Le diagnostic souligne les difficultés des acteurs à accéder à des données fiables et récentes sur l'adaptation au changement climatique. Il n'est pas rare que les études et les rapports officiels reprennent des informations et des données périmées ou erronées, faussant ainsi la base sur lesquelles sont prises les décisions. Le principe d'une **généralisation de la prépublication scientifique des données sur l'adaptation** – d'une relecture de ces documents par des comités d'universitaires compétents sur les sujets traités – permettrait de mitiger ce risque.

Haïti s'est doté, ces derniers mois, de stations agro-météorologiques : ces outils s'avèrent précieux pour assurer la veille climatique, mais aussi pour susciter un dialogue autour de l'impact du changement et de l'adaptation adéquate, avec les agriculteurs. A la lueur des résultats déjà observés et du potentiel aperçu, il s'agit de procéder à **une densification du réseau de stations agro-météorologiques dans le pays**

5.1.3. Encourager le transfert de connaissances sur l'adaptation

Les stratégies de renforcement de capacité dans le champ de l'adaptation doivent nécessairement se nourrir des expériences réussies, des meilleures pratiques et des facteurs clés de succès de ces initiatives.

Les « *success stories* » haïtiennes en matière d'adaptation mériteraient d'être davantage connues et prises en considérations lors de la conception de nouveaux projets similaires dans le pays. C'est dans cette perspective que le plan suggère un **benchmarking interne et externe des initiatives en lien avec l'adaptation**.

De même, il est essentiel d'exiger la **systematisation de la capitalisation dans les projets en lien avec l'adaptation**, afin que leurs effets soient démultipliés et que le transfert de connaissances soit généralisé. L'insertion de clauses spécifiques, dans les missions commandées par les entités des Nations Unies et étatiques, pourrait favoriser la capitalisation et le transfert de connaissances sur l'adaptation.

5.1.4. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 1

Le tableau présenté ci-après présente les 10 actions de formations et de renforcement de capacités ciblées pour répondre aux enjeux de l'axe d'intervention 1 « Produire de la connaissance sur le changement climatique ». L'intitulé de l'action, son niveau de priorisation, son coût estimatif, la maîtrise d'ouvrage ciblée, les partenaires et les ressources techniques et pédagogiques sont présentées dans le tableau ci-après. Chacune des actions de formation et de renforcement de capacité est par ailleurs détaillée en annexe du présent document sous forme de fiche action

Tableau 1 : Actions envisagées pour l'Axe d'intervention 1

N°	Actions	Priorité	Coût	Maître d'ouvrage	Partenaires	Ressources techniques et pédagogiques
1.1	Augmentation et diversification du financement de la recherche sur l'adaptation	1	1-5 M\$	Gouvernement	UNESCO - bailleurs de fonds	Institut statistique de l'UNESCO
1.2	Inventaire des équipes et diffusion des travaux de recherche sur l'adaptation	1	21 000 \$	PNUD	Universités - chercheurs	Consultant - thèses, ouvrages, articles sur l'adaptation
1.3	Franchise douanière sur les matériels scientifiques importés en lien avec l'adaptation	2	Montant de la franchise	Com. Interminist. investissements		Comité de rédaction du dossier de la demande de franchise
1.4	Définition d'axes prioritaires de recherche sur l'adaptation	1	1 800 \$ / an	CNCC-GTT	Organisations non membres du CNCC et du GTT	Assistance technique à la consultation des acteurs
1.5	Création d'un prix jeune chercheur sur l'adaptation au changement climatique	3	5 000 \$ / an	CNCC	Bailleurs de fonds - Fondations	Comité de sélection et jury scientifique
1.6	Intégration de l'adaptation dans les systèmes d'informations environnementales	1	Inclus dans budget SIE	PNUE	Producteurs de données sur l'adaptation	Prestataire SIE - Données didactiques du SIE
1.7	Généralisation de la prépublication scientifique des données sur l'adaptation	2	50 000 \$ / an	UniQ - UEH - ISTEAH - UNDH		Enseignants-chercheurs - corpus documentaire mis à disposition
1.8	Densification du réseau de stations agro-météorologiques dans le pays	3	1 000 \$ / an	Unité hydro-météorologique d'Haïti	MARNDR - UniQ - UEH - CNIGS - PTF	stations agro-météorologiques - conseillers agricoles
1.9	Benchmarking interne et externe des initiatives en lien avec l'adaptation	2	9 000 \$	PNUD	Acteurs de la gouvernance de l'adaptation	Cabinet d'étude spécialisé sur l'adaptation
1.10	Systématisation de la capitalisation dans les projets en lien avec l'adaptation	1	Montant dédié capitalisation	Bailleurs de fonds - Ministères		Consultant ou cabinet d'étude

5.2. Axe d'intervention 2 : Former les (futurs) professionnels de l'adaptation

La formation initiale et continue des (futurs) professionnels de l'adaptation est au centre du plan de développement et de renforcement des capacités.

Nous considérons les professionnels de l'adaptation comme les individus et les organisations qui élaborent, mettent en œuvre, suivent et évaluent les politiques, les programmes et les projets relatifs à l'adaptation au changement climatique.

5.2.1. Développer l'offre de formation initiale sur l'adaptation

Les étudiants haïtiens devraient pouvoir compter sur une ou plusieurs filière(s) universitaire(s) organisée(s) sur l'adaptation au changement climatique.

Avant d'envisager le développement de l'offre de formation, il est essentiel, comme pour les activités de recherche, d'appréhender l'existant de manière plus exhaustive : le **recensement et la promotion des formations existantes** permettront d'affiner l'analyse réalisée dans le cadre du diagnostic et l'évaluation des besoins.

Les principales institutions académiques du pays, l'Université d'État d'Haïti et l'Université Quisqueya réfléchissent actuellement à la **création de nouveaux programmes universitaires sur le climat** ; cet effort d'ingénierie de formation, déployé en coopération avec des partenaires étrangers, porte sur la mise en place d'un cycle licence / master / doctorat et d'un diplôme universitaire (DU) sur le changement climatique. Notons que ce DU s'adressera tant à des étudiants en formation initiale qu'à des professionnels en formation continue. Par ailleurs, l'Institut des Sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (ISTEAH) offre depuis quelques années des programmes de formation supérieure sur les changements climatiques. Toutefois, ceux-ci sont encore peu connus du grand public.

5.2.2. Développer l'offre de formation continue sur l'adaptation

La formation continue des professionnels de l'adaptation, en particulier des cadres des ministères en charge de ces questions, représente le volet prioritaire du plan de développement et de renforcement des capacités. Eu égard aux besoins particuliers et aux contraintes propres à ce groupe cible, les solutions proposées doivent aller dans le sens de l'efficacité et de la souplesse.

Ainsi, **la mise en place d'actions de formation continue dans le champ de l'adaptation** doit permettre d'accommoder une pluralité de besoins (formations courtes ou plus longues, certifiantes, qualifiantes ou non), couvrir un large panel de compétences (modélisation, identification, suivi, évaluation,...) et revêtir différentes formes (ateliers, séminaires, DU, formations en présentiel, en distanciel,...).

La validation des acquis et de l'expérience professionnelle (VAEP) existe officiellement en Haïti depuis le mois de juin 2020. **L'application de la VAEP dans le champ de l'adaptation** pourrait signifier son effectivité.

Le pays ne dispose pas de ressources humaines très étendue en la matière, mais peut s'appuyer sur un certain nombre d'experts compétents sur les questions d'adaptation. Leur compétence a été souvent acquise sur le tas et ne peut être attestée par des diplômes et des certificats. La VAEP permettrait de corriger le tir et remettre légitimement « le papier » à ces professionnels.

5.2.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 2

Le tableau présenté ci-après présente les 4 actions de formations et de renforcement de capacités ciblées pour répondre aux enjeux de l'axe d'intervention 2 « Former les (futurs) professionnels de l'adaptation ». L'intitulé de l'action, son niveau de priorisation, son coût estimatif, la maîtrise d'ouvrage ciblée, les partenaires et les ressources techniques et pédagogiques sont présentées dans le tableau ci-après. Chacune des actions de formation et de renforcement de capacité est par ailleurs détaillée en annexe du présent document sous forme de fiche action.

Tableau 2. Actions envisagées pour l'Axe d'intervention 2

N°	Actions	Priorité	Coût	Maître d'ouvrage	Partenaires	Ressources techniques et pédagogiques
2.1	Recensement et promotion des formations existantes	1	6 000 \$	PNUD	Universités - ONG	Consultant
2.2	Création de nouveaux programmes universitaires sur le climat	1	entre 200 000 et 300 000 \$	Universités	CNRS – IRD – AUF – USAID – CRDI – OEA- BID-BM	Locaux, professeurs et chargés de cours des universités - profs invités
2.3	Mise en place d'actions de formation continue dans le champ de l'adaptation	1	entre 25 000 et 75 000 \$ / an	PNUD - Ministères	Universités - ONG - autres bailleurs	Formateurs accrédités - programmes de formation
2.4	Application de la VAEP dans le champ de l'adaptation	1	<i>A déterminer</i>	MENFP	UniQ - UEH - UNDH - ISTEAH	Directions compétentes du MENFP

5.3. Axe d'intervention 3 : Développer une éducation de masse sur l'adaptation

Le diagnostic fait ressortir la nécessité de renforcer les capacités des bénéficiaires des projets de développement, des organisations de base et, plus largement, du grand public, sur les questions relatives à l'adaptation.

Aussi, la stratégie intègre-t-elle des propositions relatives aux principaux agents de socialisation que sont l'École et les Médias.

5.3.1. Faire une plus grande place à l'adaptation à l'École

Plusieurs enseignants ont pris le parti d'inviter l'adaptation climatique dans leurs cours, à l'école comme à l'université, y compris quand la matière qu'ils enseignent semble éloignée des questions climatiques. En le faisant, ils ont conscience qu'ils contribuent à la formation des citoyens haïtiens de demain.

Il est important de ne pas laisser cette intégration de l'adaptation à l'École à la seule initiative individuelle ; le plan propose **l'intégration systématique de l'adaptation dans les programmes scolaires et universitaires.**

Cette intégration pourrait également se traduire par la **création d'un label « école climatique »**. Reconnu à l'échelle internationale et de portée plus large que les questions climatiques, le label éco-école pourrait concourir à cet objectif d'une meilleure prise en compte de l'adaptation dans les établissements scolaires haïtiens.

L'arsenal incitatif pour une meilleure prise en compte de l'adaptation à l'École pourrait également prendre la forme **de prix écoliers sur le climat**. Cette combinaison de labels et de prix permettrait d'inscrire durablement la question de l'adaptation dans le milieu scolaire, aux échelles organisationnelle et individuelle.

La stratégie d'intégration de l'adaptation en milieu scolaire doit également s'appuyer sur des évènementiels dédiés. Haïti participe activement chaque année à la journée mondiale du Climat. Davantage, sous l'égide du MDE, le pays consacre une semaine entière aux questions climatiques. Il est crucial que cette préoccupation nationale puisse imprégner jusqu'aux établissements scolaires. Aussi est-il proposé une **déclinaison de la Semaine du Climat dans les écoles primaires et secondaires.**

5.3.2. Rendre l'adaptation plus visible dans les Médias

Outre l'École, les Médias apparaissent comme l'un des agents pouvant concourir à l'éducation de masse sur l'adaptation au changement climatique. Les préconisations formulées dans le plan portent sur les médias traditionnels (télévision, radio, presse), sans ignorer que les réseaux sociaux occupent désormais une place prépondérante dans la liste des moyens de communication à la disposition des Haïtiens.

Les médias haïtiens ne comptent pas aujourd'hui en leur sein de journaliste scientifique, ni d'experts des questions environnementales. Il est urgent, pour que la population comprenne et se saisisse des enjeux climatiques, de **mettre en place de formations sur l'adaptation à l'attention des journalistes.**

Aujourd'hui, les médias haïtiens accordent peu d'importance aux questions climatiques. Il est proposé la mise en place d'**incitations à la création de sections consacrées à l'Environnement** ; sans pour autant chercher à influencer les organes de presse et tout en veillant au respect du choix de leurs lignes éditoriales, il s'agit, par exemple par des actions de sensibilisation, par l'achat d'encarts publicitaires, de favoriser cette mise à l'agenda durable de l'adaptation dans les médias de la place.

5.3.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 3

Le tableau présenté ci-après présente les 6 actions de formations et de renforcement de capacités ciblées pour répondre aux enjeux de l'axe d'intervention 3 « Développer une éducation de masse sur l'adaptation ». L'intitulé de l'action, son niveau de priorisation, son coût estimatif, la maîtrise d'ouvrage ciblée, les partenaires et les ressources techniques et pédagogiques sont présentées dans le tableau ci-après. Chacune des actions de formation et de renforcement de capacité est par ailleurs détaillée en annexe du présent document sous forme de fiche action.

Tableau 3. Actions envisagées pour l'Axe d'intervention 3

N°	Actions	Priorité	Coût	Maître d'ouvrage	Partenaires	Ressources techniques et pédagogiques
3.1	Intégration systématique de l'adaptation dans les programmes scolaires et universitaires	1	entre 50 000 et 150 000 \$	MENFP - Universités		Concepteurs de curricula - Enseignants - Manuels
3.2	Création d'un label "école climatique"	2	entre 5 000 et 10 000 \$ / an	MENFP	Bailleurs de fonds	
3.3	Création de prix écoliers sur le climat	3	500 \$ / an	MENFP	Bailleurs de fonds	
3.4	Déclinaison de la Semaine du Climat dans les écoles primaires et secondaires	2	10 000 \$ / an	MDE	MENFP	Ministères - Partenaires techniques et financiers - Universités - ONG
3.5	Mise en place de formations sur l'adaptation à l'attention des journalistes	3	40 000 \$ / an	PNUD		Formateurs - Supports de formation
3.6	Incitations à la création de sections consacrées à l'environnement dans les médias haïtiens	3	25 000 \$ / an	PNUD	Médias	Journalistes formés - Experts, professionnels et acteurs invités

5.4. **Axe d'intervention 4 : Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne**

La stratégie de développement et de renforcement des capacités doit nécessairement prendre en compte les spécificités du pays ; Haïti est un pays pauvre, très dépendant de l'aide internationale. L'analphabétisme y est prononcé et le bilinguisme n'y est que rarement assuré (la majorité de la population parle créole et ne maîtrise pas le français).

Dans ce contexte, les décisions qui seront prises pour développer et renforcer les capacités en matière d'adaptation devront intégrer ces paramètres.

5.4.1. Réduire la dépendance externe en matière d'adaptation

L'un des axes de réflexion et de proposition du plan d'action vise la réduction de la dépendance externe et, comme corollaire, la promotion du développement endogène d'Haïti en matière d'adaptation.

Cet objectif implique une **réflexion et un dialogue sur l'aide au développement à Haïti en matière d'adaptation** ; les entités étatiques doivent plus fortement associées en amont à la définition et au pilotage des projets d'adaptation financés par les bailleurs de fonds internationaux. Les canaux d'échange entre ces deux catégories d'acteurs gagneraient à être fluidifiés.

L'Académie Haïtienne des Sciences a été créée en 2016, mais n'a jamais été véritablement activée. Elle n'a, en tous cas, ni le rôle, ni la place qu'ont ses homologues dans la vie scientifique de leurs pays. A titre d'exemple, il aurait été logique de consulter cette instance dans le cadre de la présente mission, voire lui en confier directement la réalisation... Dans cette logique, il est proposé de **mobiliser l'Académie Haïtienne des Sciences sur les questions d'adaptation.**

Le diagnostic révèle un hiatus entre les experts internationaux et les experts nationaux. Là encore, la problématique n'est certainement pas propre au champ environnemental, mais sa résolution, même partielle, dans le secteur de l'adaptation, pourrait générer un effet de ruissellement profitable à d'autres sphères de l'activité humaine en Haïti. C'est avec cet objectif en tête qu'il est proposé **la promotion et la mobilisation de l'expertise nationale en matière d'adaptation**

5.4.2. Privilégier la transmission orale, en créole, des messages grand public sur l'adaptation

Les messages relatifs à l'adaptation ne pourront toucher le citoyen haïtien dans la rue que s'ils sont transmis de façons appropriées, au plus près du terrain.

Cela passe, tout d'abord, par la conception et le **déploiement d'une stratégie de vulgarisation des messages relatifs à l'adaptation** ; l'expertise d'agences de communication appréhendant finement le contexte haïtien doit permettre d'identifier et de mobiliser les bons leviers pour communiquer avec le grand public sur des sujets qui peuvent, par certains égards, paraître techniques et ardu.

De même, le plan de renforcement met l'accent sur **l'organisation d'actions de formation sur l'adaptation pour les bénéficiaires et les organisations de base** ; aujourd'hui ces acteurs, pourtant en première ligne face au changement climatique, sont éloignés des stratégies d'adaptation. Des travaux organisés en atelier, des mises en situation réelles et des simulations peuvent contribuer à ce renforcement des capacités des bénéficiaires et de leurs représentants.

5.4.3. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement - Axe 4

Le tableau présenté ci-après présente les 5 actions de formations et de renforcement de capacités ciblées pour répondre aux enjeux de l'axe d'intervention 4 « Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne ». L'intitulé de l'action, son niveau de priorisation, son coût estimatif, la maîtrise d'ouvrage ciblée, les partenaires et les ressources techniques et pédagogiques sont présentées dans le tableau ci-après. Chacune des actions de formation et de renforcement de capacité est par ailleurs détaillée en annexe du présent document sous forme de fiche action.

Tableau 4. Actions envisagées pour l'Axe d'intervention 5

N°	Actions	Priorité	Coût	Maître d'ouvrage	Partenaires	Ressources techniques et pédagogiques
4.1	Réflexion et dialogue sur l'aide au développement à Haïti en matière d'adaptation	1	5 000 \$ / an	MPCE - MDE - Bailleurs de fonds		Ministères - PTF et ONG - Universités - Experts invités
4.2	Mobilisation de l'Académie Haïtienne des Sciences sur les questions d'adaptation	1	100 000 \$ / an	MENFP	AHS - Universités	Membres de l'AHS
4.3	Promotion et mobilisation de l'expertise nationale dans le champ de l'adaptation	1	<i>A déterminer</i>	Bailleurs de fonds	PTF - ONG - Ministères	Consultants nationaux
4.4	Déploiement d'une stratégie de vulgarisation des messages relatifs à l'adaptation	2	50 000 \$	PNUD		Agences de communication
4.5	Organisation d'actions de formation sur l'adaptation pour les bénéficiaires et les organisations de base	1	entre 100 000 et 200 000 \$	PNUD	Collectivités locales	ONG - consultants nationaux - supports didactiques

5.5. Axe d'intervention 5 : Améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti

Comment susciter des interactions plus fortes et plus impactantes entre les parties prenantes concernées par l'adaptation au changement climatique ?

Comment s'assurer que les décisions en lien avec l'adaptation soient prises aux échelles les plus pertinentes ?

Comment garantir une utilisation transparente et conforme des ressources dévolues au développement et au renforcement de capacité ?

Comment institutionnaliser la reddition de comptes en matière d'adaptation aux changements climatiques, notamment le processus de développement et de renforcement des capacités ?

Ces questions renvoient à la gouvernance de l'adaptation en Haïti et aux conditions de son amélioration.

5.5.1. Adopter une démarche partenariale et inclusive dans le champ de l'adaptation

La gouvernance de l'adaptation s'apprécie tout d'abord à la qualité des partenariats noués et à la capacité des parties prenantes à prendre part aux processus de décision et de mise en œuvre des projets.

Le plan d'actions intègre cette dimension partenariale et inclusive, tant pour les acteurs haïtiens que pour les acteurs extérieurs.

Il convient, avant toute chose, d'envisager les voies et moyens de **redynamisation du CNCC et GGT sur l'adaptation**. Ces instances n'ont jamais véritablement fonctionné. Elles sont pourtant, au regard de leurs compositions respectives, centrales pour la définition de la stratégie nationale, pour sa mise en œuvre et son évaluation.

Les universités haïtiennes ont tissé un réseau de partenariat dynamique avec leurs homologues de la Caraïbe et des actions de coopération avec des institutions académiques de France et d'Amérique du Nord et du Sud. Ces relations internationales ont fait la preuve de leur efficacité dans le soutien à la formation et à la recherche dans le champ de l'adaptation au changement climatique.

Elles doivent être maintenues et renforcées. Le déploiement de cette diplomatie scientifique se traduira par une augmentation mécanique du nombre de publications consacrées au changement climatique. Aussi, le plan propose-t-il un **renforcement de la coopération universitaire dans le champ de l'adaptation**.

La formation sur l'adaptation ne peut être placée sous la seule responsabilité de l'Université. Pour qu'elle atteigne ses cibles, notamment sur le terrain, il est essentiel qu'elle puisse également mobiliser d'autres acteurs. L'étude a souligné les compétences d'ONG locales et internationales en la matière. Il convient ainsi d'envisager la **délégation d'actions de renforcement à des ONG**.

5.5.2. Promouvoir la subsidiarité en matière d'adaptation

La prise de décision et, dans une moindre mesure, la mise en œuvre des projets d'adaptation demeurent largement centralisées en Haïti. Dans certains cas – mais pas toujours –, cette centralisation s'avère la façon la plus efficace de procéder. Plutôt que de défendre une décentralisation à tout va, qui ne serait ni productive, ni viable au regard du contexte, le plan prend le parti de la subsidiarité, en encourageant les acteurs à s'accorder sur l'échelle la plus pertinente pour régler les problèmes identifiés.

Cela passe évidemment par un renforcement des capacités dans les collectivités locales et donc par **l'organisation d'actions de formation à l'échelle locale** ; les autorités centrales doivent avoir auprès d'elles des autorités locales, dynamiques et compétentes, sur lesquelles elles doivent pouvoir s'adosser.

Là encore, les actions envisagées brassent un large panel typologique (ateliers, séminaires, colloques...). Les difficultés de déplacement dans le pays imposent la mobilisation et l'appropriation des outils numériques dès que possible.

Dans le souci de « fixer » les ressources humaines à l'échelle locale – et de limiter ainsi la fuite des cerveaux, il est proposé de **conditionner l'octroi de bourses d'étude à des obligations de service public dans les départements** ; à titre d'exemple, les étudiants de master, recevant une aide financière de l'Etat, devront s'engager à travailler, à l'issue de leur formation, un certain nombre d'années dans leur département d'origine.

5.5.3. Garantir la transparence et le respect des normes en matière d'adaptation

Le respect de la norme, la transparence et la redevabilité constituent d'autres paramètres clés de la bonne gouvernance. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière et de moyens dédiés, lors de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'adaptation.

Le diagnostic révèle que la culture de l'évaluation n'est pas encore largement partagée en Haïti ; les exercices évaluatifs qui sont conduits le sont généralement à la demande expresse des bailleurs de fonds internationaux et sont quelques fois orientés pour plaire à ces derniers. Dans cette optique, il s'agit, dans le cadre du plan de renforcement, de développer des **évaluations indépendantes et régulières des activités d'adaptation**.

Enfin, les bonnes pratiques en matière de respect des normes, de transparence et de redevabilité doivent être fortement encouragées dans les institutions académiques ; si elles veulent voir les crédits qui leurs sont alloués augmenter de façon significative et durable, ces dernières doivent justifier d'une **gestion transparente des financements alloués à la formation et à la recherche sur l'adaptation**.

5.5.4. Tableau de synthèse des actions de formations et de renforcement – Axe 5

Le tableau présenté ci-après présente les 7 actions de formations et de renforcement de capacités ciblées pour répondre aux enjeux de l'axe d'intervention 5 « Améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti ». L'intitulé de l'action, son niveau de priorisation, son coût estimatif, la maîtrise d'ouvrage ciblée, les partenaires et les ressources techniques et pédagogiques sont présentées dans le tableau ci-après. Chacune des actions de formation et de renforcement de capacité est par ailleurs détaillée en annexe du présent document sous forme de fiche action.

Tableau 5. Actions envisagées pour l'Axe d'intervention 5

N°	Actions	Priorité	Coût	Maître d'ouvrage	Partenaires	Ressources techniques et pédagogiques
5.1	Redynamisation du CNCC et du GTT sur l'adaptation	1	5 000 \$ / an	MDE - MPCE	Membres du CNCC et du GTT	
5.2	Renforcement de la coopération universitaire dans le champ de l'adaptation	2	entre 25 000 et 50 000 \$	UniQ - UEH - UNDH	CORPUCA	Présidents, recteurs, enseignants-chercheurs des universités
5.3	Délégation d'actions de renforcement à des ONG compétentes et proches du terrain	2	40 000 \$	PNUD - Ministères	ONG internationales et nationales	Formateurs des ONG - supports de formation
5.4	Organisation d'actions de formation à l'échelle locale	1	40 000 \$	PNUD - Ministères	Collectivités locales	Formateurs des ONG - supports de formation
5.5	Conditionnalité des bourses d'étude à des obligations de service public dans les départements	3	Montant bourses/salaires	Ministères		Suivi et contrôle des engagements
5.6	Évaluation indépendantes et régulières des activités d'adaptation	1	Variable	Bailleurs de fonds	Ministères et acteurs de la société civile	Experts en évaluation
5.7	Gestion transparente des financements alloués à la formation et à la recherche sur l'adaptation	1	entre 50 000 et 100 000 \$ / an	Direction du Trésor	Universités	Comptables publics

VI. SYNTHÈSE DES ACTIONS DU PLAN

En vue de fournir une vue d'ensemble de toutes les actions privilégiées par le plan, il a été élaboré le tableau de synthèse suivant. Celui-ci permet d'apprécier, entre autres, la cohérence entre les axes d'interventions, les objectifs opérationnels et les actions retenues. Pour des informations plus détaillées sur l'ensemble du plan, comme indiqué préalablement, elles peuvent être consultées dans les différents tableaux d'actions fournis dans le texte pour chacun des axes d'intervention ou dans les fiches-actions présentées en annexes.

Axes d'intervention	Objectifs opérationnels	Actions de formation
Produire et diffuser de la connaissance sur le changement climatique	Soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique	Augmentation et diversification du financement de la recherche sur l'adaptation
		Inventaire des équipes et diffusion des travaux de recherche sur l'adaptation
		Franchise douanière sur les matériels scientifiques importés en lien avec l'adaptation
		Définition d'axes prioritaires de recherche sur l'adaptation
		Création d'un prix jeune chercheur sur l'adaptation au changement climatique
	Renforcer et améliorer la veille climatique	Intégration de l'adaptation dans les systèmes d'informations environnementales
		Généralisation de la prépublication scientifique des données sur l'adaptation
		Densification du réseau de stations agro-météorologiques dans le pays
	Encourager le transfert de connaissances sur l'adaptation	Benchmarking interne et externe des initiatives en lien avec l'adaptation
		Systématisation de la capitalisation dans les projets en lien avec l'adaptation
Former les (futurs) professionnels de l'adaptation	Développer l'offre de formation initiale sur l'adaptation	Recensement et promotion des formations existantes
		Création de nouveaux programmes universitaires sur le climat
	Développer l'offre de formation continue sur l'adaptation	Mise en place d'actions de formation continue dans le champ de l'adaptation
		Application de la VAEP dans le champ de l'adaptation

Axes d'intervention	Objectifs opérationnels	Actions
Développer une éducation de masse sur l'adaptation	Faire une plus grande place à l'adaptation à l'École	Intégration systématique de l'adaptation dans les programmes scolaires et universitaires
		Création d'un label "école climatique"
		Création de prix écoliers sur le climat
		Déclinaison de la Semaine du Climat dans les écoles primaires et secondaires
	Rendre l'adaptation plus visible dans les médias	Mise en place de formations sur l'adaptation à l'attention des journalistes
		Incitations à la création de sections consacrées à l'environnement dans les médias haïtiens
Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne	Réduire la dépendance externe en matière d'adaptation	Réflexion et dialogue sur l'aide au développement à Haïti en matière d'adaptation
		Mobilisation de l'Académie Haïtienne des Sciences sur les questions d'adaptation
		Promotion et mobilisation de l'expertise nationale dans le champ de l'adaptation
	Privilégier la transmission orale, en créole, des messages grand public sur l'adaptation	Déploiement d'une stratégie de vulgarisation des messages relatifs à l'adaptation
		Organisation d'actions de formation sur l'adaptation pour les bénéficiaires et les organisations de base
Améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti	Adopter une démarche partenariale et inclusive dans le champ de l'adaptation	Redynamisation du CNCC et du GTT sur l'adaptation
		Renforcement de la coopération universitaire dans le champ de l'adaptation
		Délégation d'actions de renforcement à des ONG compétentes et proches du terrain
	Promouvoir la subsidiarité en matière d'adaptation	Organisation d'actions de formation à l'échelle locale
		Conditionnalité des bourses d'étude à des obligations de service public dans les départements
	Garantir le respect des normes et la transparence en matière d'adaptation	Évaluations indépendantes et régulières des activités d'adaptation
		Gestion transparente des financements alloués à la formation et à la recherche sur l'adaptation

VII. CONCLUSION

Le plan de développement et de renforcement des capacités ne se cantonne pas à la formation continue des cibles primaires – les cadres des ministères concernés. Certes, ce volet qui vise à doter ces acteurs des capacités techniques nécessaires à l'exécution des tâches qui leur sont dévolues, occupe une place importante dans le dispositif proposé, mais il est mis en miroir et en perspective avec d'autres, dans un plan d'action plus large.

Le plan de renforcement repose sur une acception large et pluridimensionnelle de la notion d'adaptation, sur la définition de plusieurs jalons temporels – actions à court, moyen et long termes – et, au titre des résultats attendus, sur un impératif d'opérationnalité immédiate.

Outre la formation initiale et continue des acteurs, le plan met ainsi l'accent sur la mobilisation de l'information et de la connaissance sur l'adaptation – avec un focus sur les problématiques propres à la recherche –, mais aussi sur les leviers de sensibilisation et d'éducation de masse sur les questions climatiques. Il cherche à adapter les mesures proposées à la réalité du pays – en prenant en compte la pauvreté endémique, la dépendance externe, l'analphabétisme, la prévalence du créole... – et à améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti en intervenant sur les leviers de la participation, de la transparence, de la redevabilité et du respect des normes.

Au final, le plan couvre les aspects relatifs au développement et au renforcement des capacités liées aux normes et aux politiques, des capacités liées aux connaissances, des capacités liées aux partenariats et des capacités d'exécution et ce, aux échelles individuelles, organisationnelle et systémique.

Comme le soulignent les scénarii présentés au début du document, la mise en œuvre effective des dispositions du plan est grandement conditionnée par l'appétence qu'auront les responsables nationaux et internationaux pour le sujet, de leur capacité à structurer le champ et à susciter des dynamiques et des interactions positives dans la durée. Cette appétence déterminera dans une grande mesure les moyens financiers et techniques mobilisés pour mettre en œuvre les différentes actions du plan. Les tableaux actions envisagées fournissent, pour la plupart des actions, une approximation des besoins financiers. Ceux-ci varient selon la nature de l'action et sa portée temporelle.

Par ailleurs, bien que le secteur privé n'ait pas été ciblé parmi les acteurs pour ce processus de renforcement des capacités, il reste néanmoins vrai qu'il devra y jouer un rôle fondamental notamment au niveau de plusieurs chaînes de valeurs et dans l'introduction des technologies d'adaptation aux changements climatiques.

ANNEXES – Fiches actions opérationnelles

Une réflexion menée autour de 5 axes directeurs

Le stratégie proposée s'articule autour de 5 axes inscrivant le plan de renforcement des capacités dans une réflexion plus large sur le déploiement d'une politique publique de l'adaptation en Haïti

- Axe 1: Produire et diffuser de la connaissance sur le changement climatique
- Axe 2: Former les (futurs) professionnels de l'adaptation
- Axe 3: Développer une éducation de masse sur l'adaptation
- Axe 4: Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne
- Axe 5: Améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti

CHACUN DE CES AXES EST DÉCLINÉ EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET EN ACTIONS

Produire et diffuser de la connaissance sur le changement climatique

Soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique

Renforcer l'observation et la prospective sur le changement climatique

Encourager la capitalisation et le transfert de connaissances sur l'adaptation

AXE1

Produire et diffuser de la connaissance sur le changement climatique

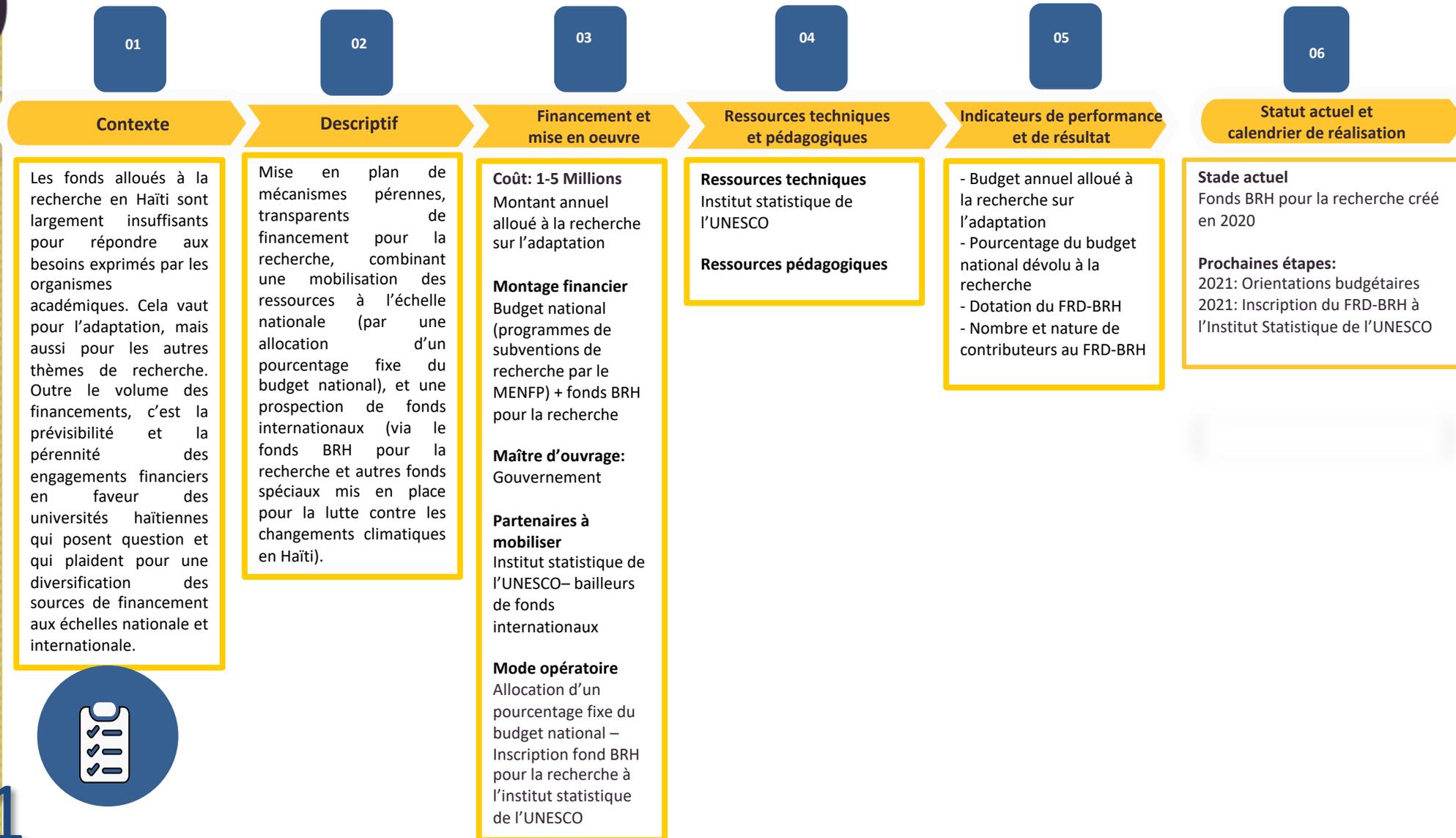
Objectifs opérationnels	Actions programmées
Soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation et diversification du financement de la recherche sur l'adaptation• Inventaire des équipes et diffusion des travaux de recherche sur l'adaptation en Haïti• Franchise douanière sur les matériels scientifiques importés en lien avec l'adaptation• Définition d'axes prioritaires de recherche sur l'adaptation• Création d'un prix jeune chercheur sur l'adaptation au changement climatique
Renforcer et améliorer la veille climatique	<ul style="list-style-type: none">• Intégration de l'adaptation dans le système d'information environnemental• Généralisation de la prépublication scientifique des données sur l'adaptation• Densification du réseau de stations agro-météorologiques dans le pays
Encourager le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none">• Benchmarking interne et externe des initiatives en lien avec l'adaptation• Systématisation de la capitalisation dans les projets en lien avec l'adaptation

LES 6 POINTS ABORDÉS DANS LES FICHES

1. Contexte
2. Descriptif
3. Financement et mise en oeuvre
4. Ressources techniques et pédagogiques
5. Indicateurs de performance et de résultats
6. Stade actuel et calendrier prévisionnel

AXE1

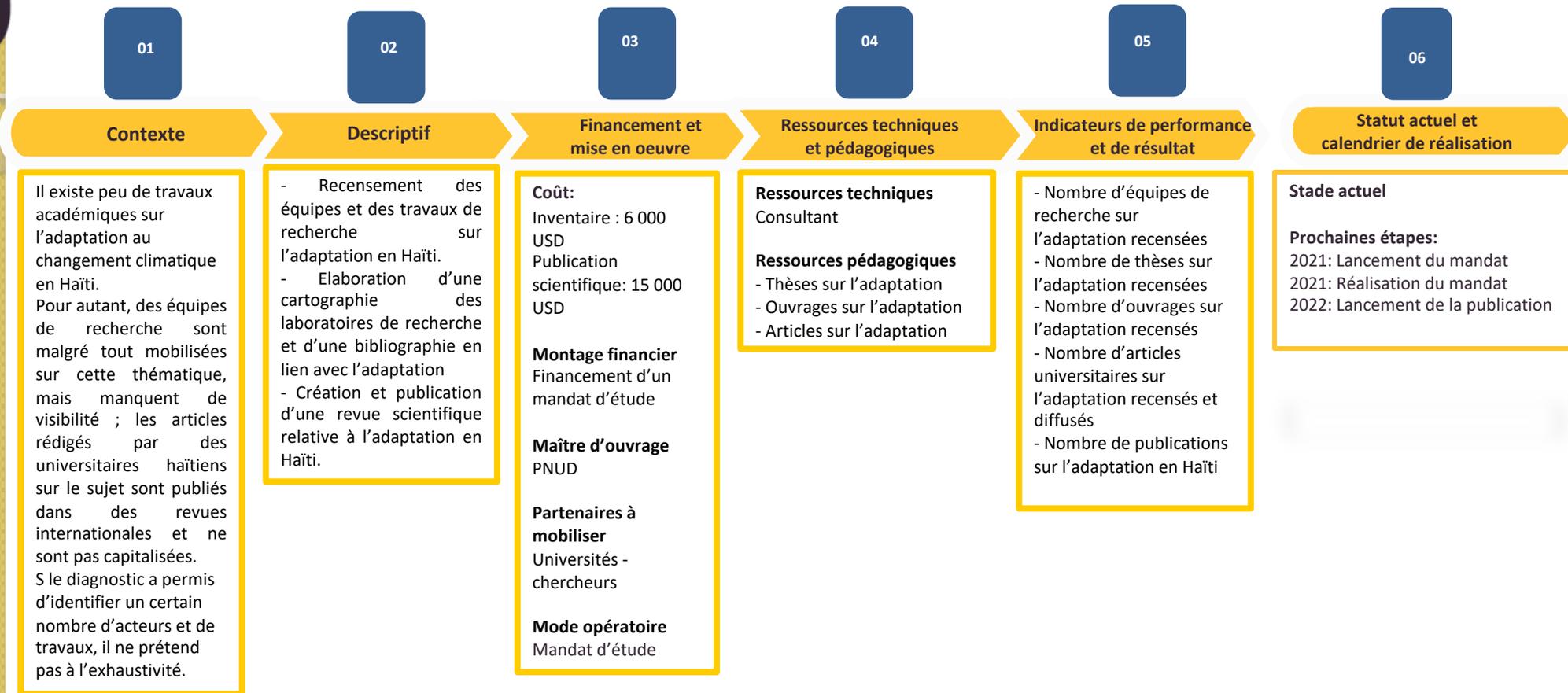
Augmentation et diversification du financement de la recherche sur l'adaptation



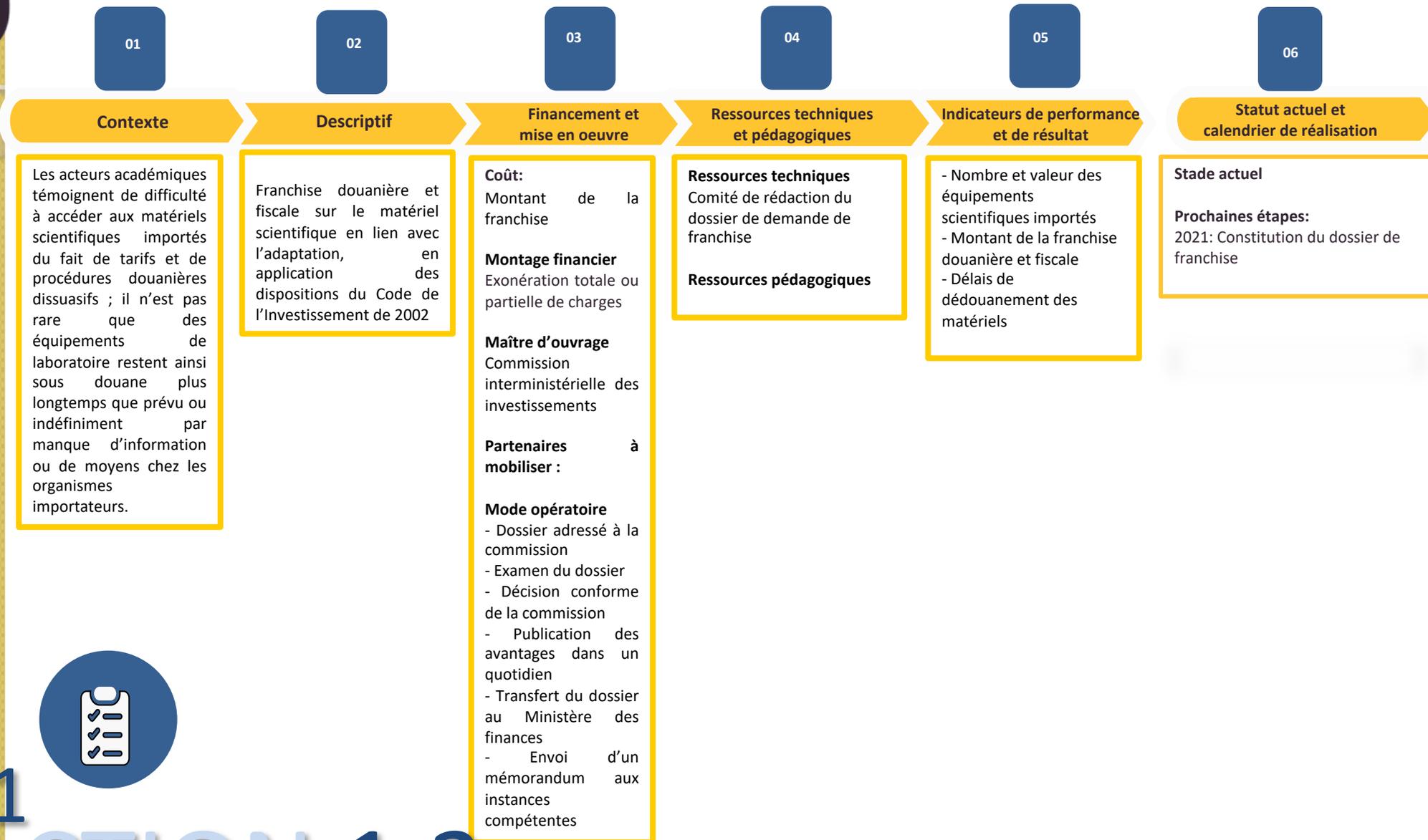
AXE1

ACTION 1.1

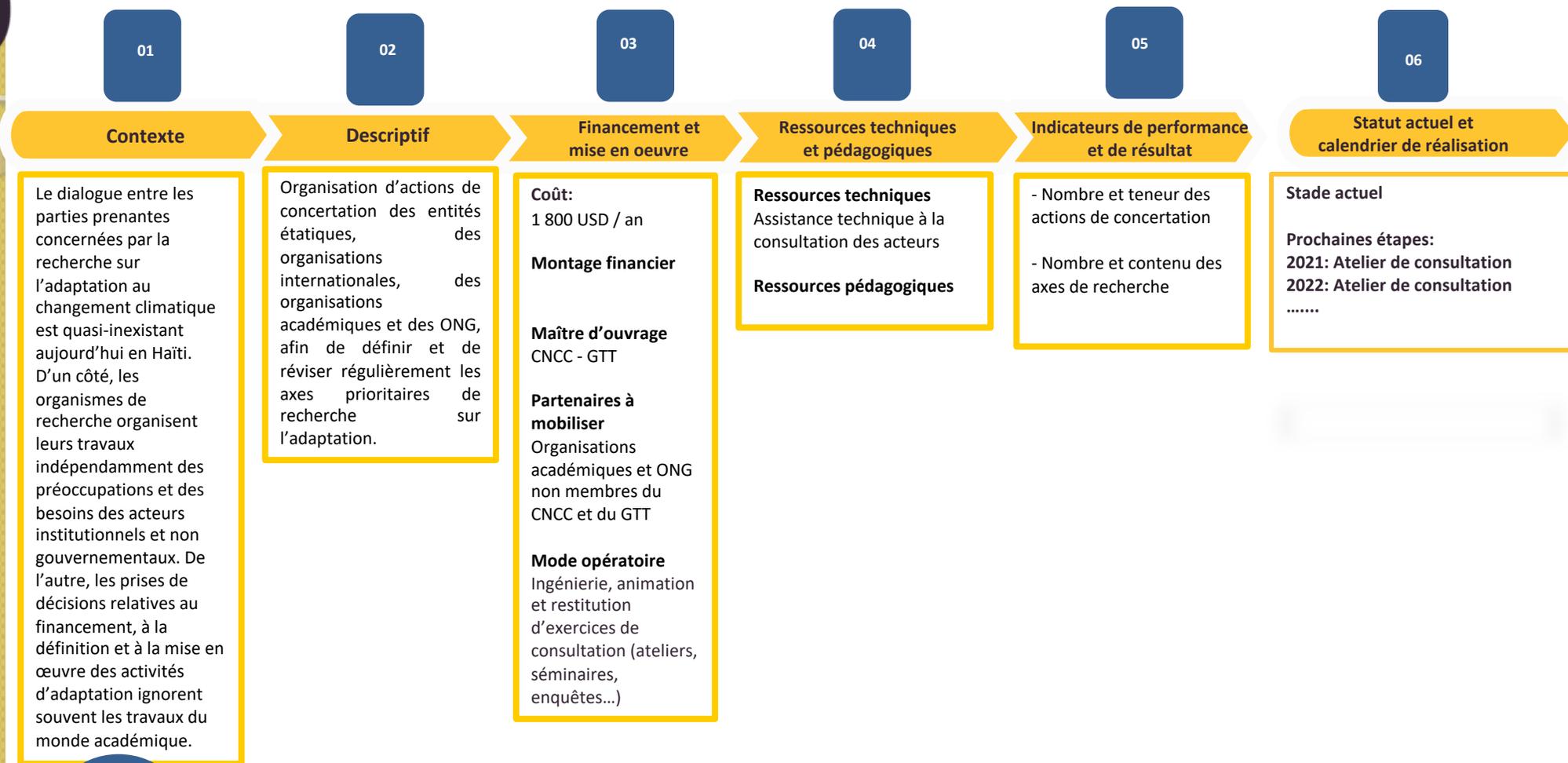
Inventaire des équipes et diffusion des travaux de recherche sur l'adaptation



Franchise douanière et fiscale sur les matériels scientifiques importés en lien avec l'adaptation



Définition d'axes prioritaires de recherche sur l'adaptation

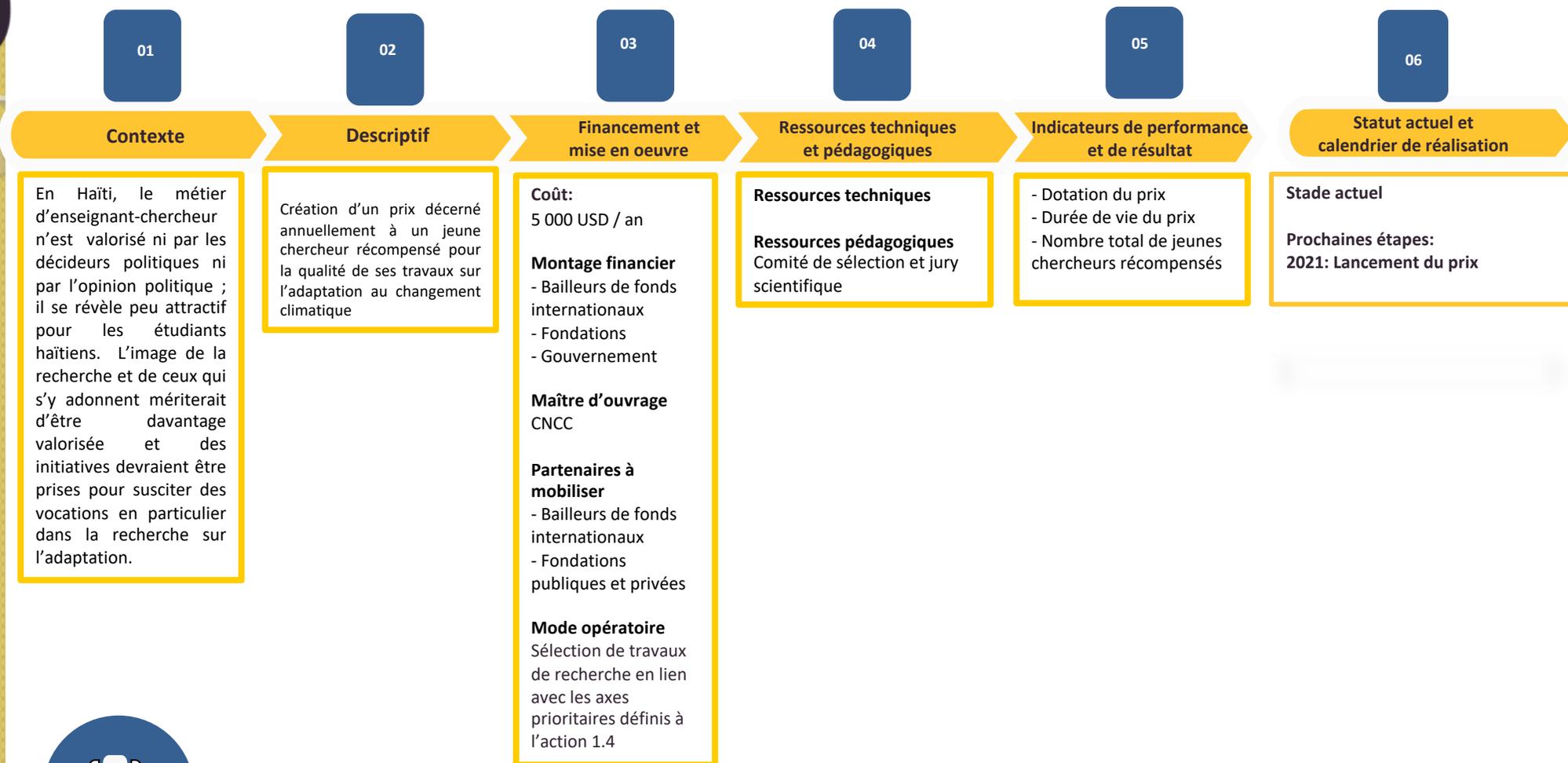


AXE1



ACTION 1.4

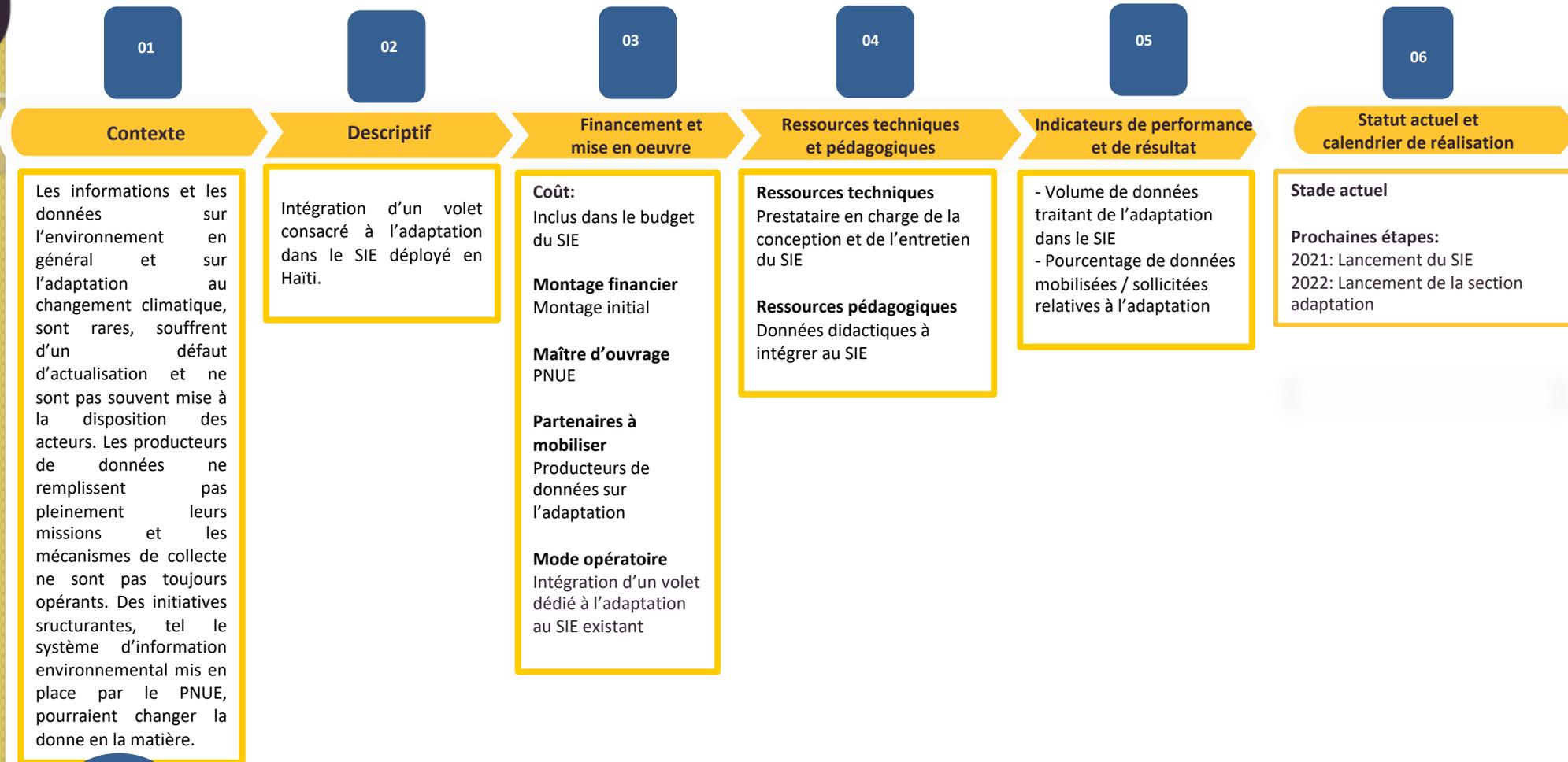
Création d'un prix jeune chercheur sur l'adaptation au changement climatique



AXE1

ACTION 1.5

Intégration de l'adaptation dans le système d'information environnemental

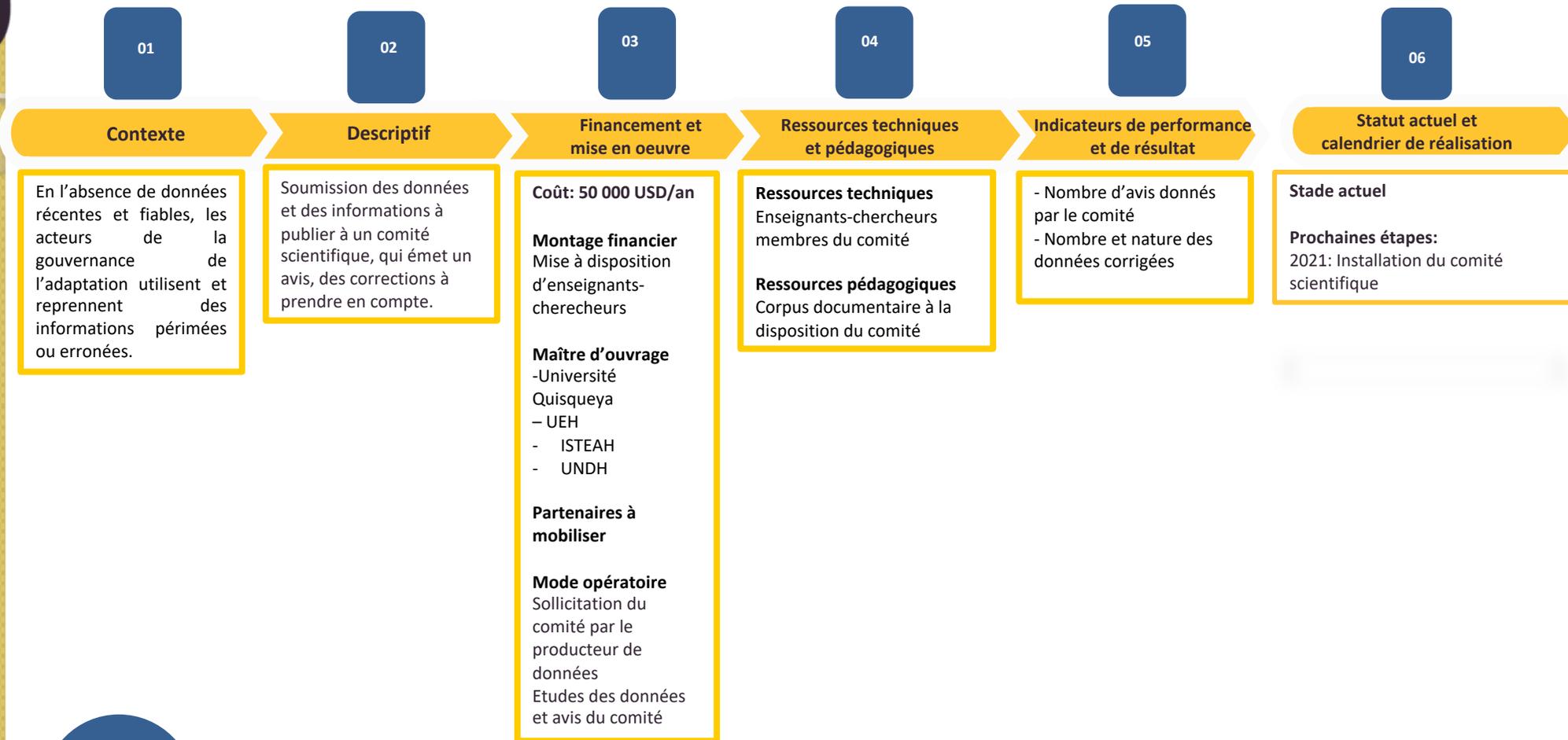


AXE1

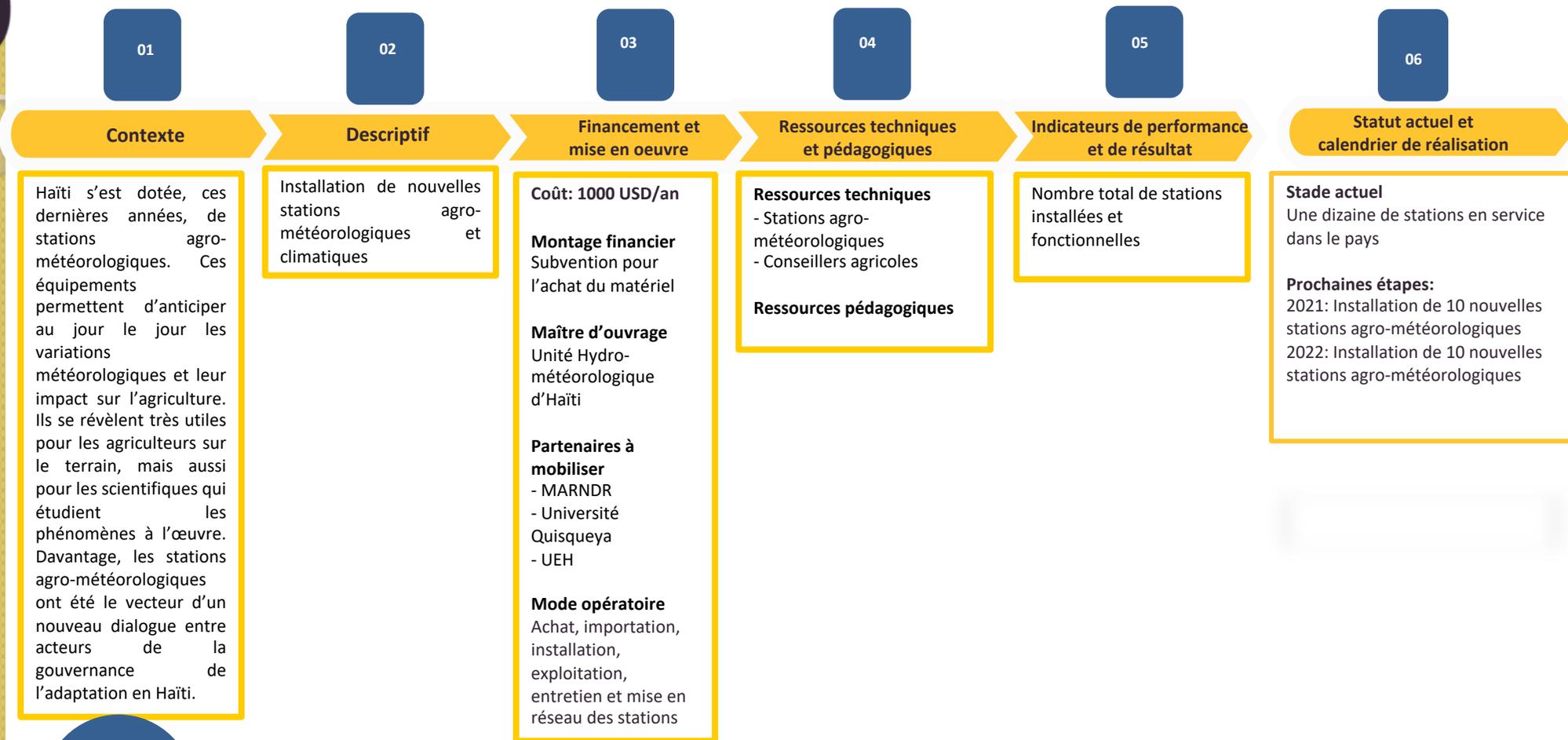


ACTION 1.6

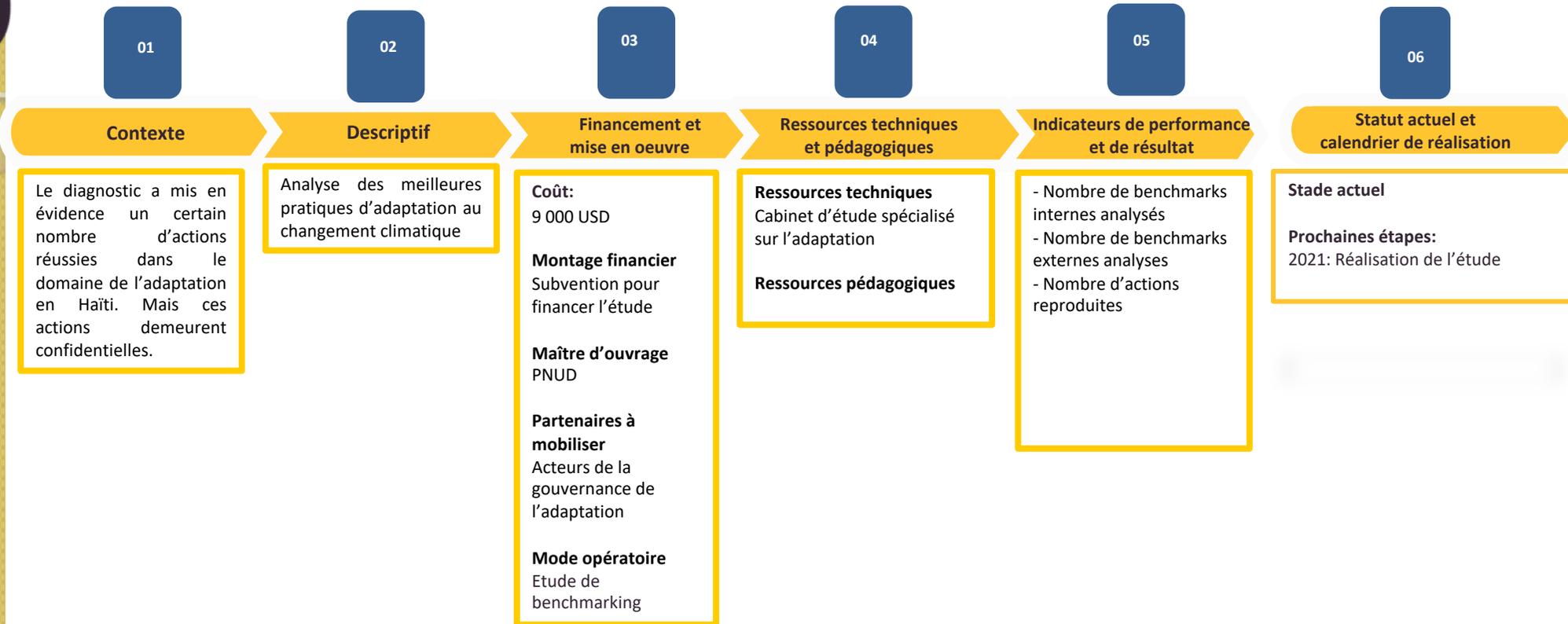
Généralisation de la prépublication scientifique des données sur l'adaptation



Densification du réseau de stations agro-météorologiques dans le pays



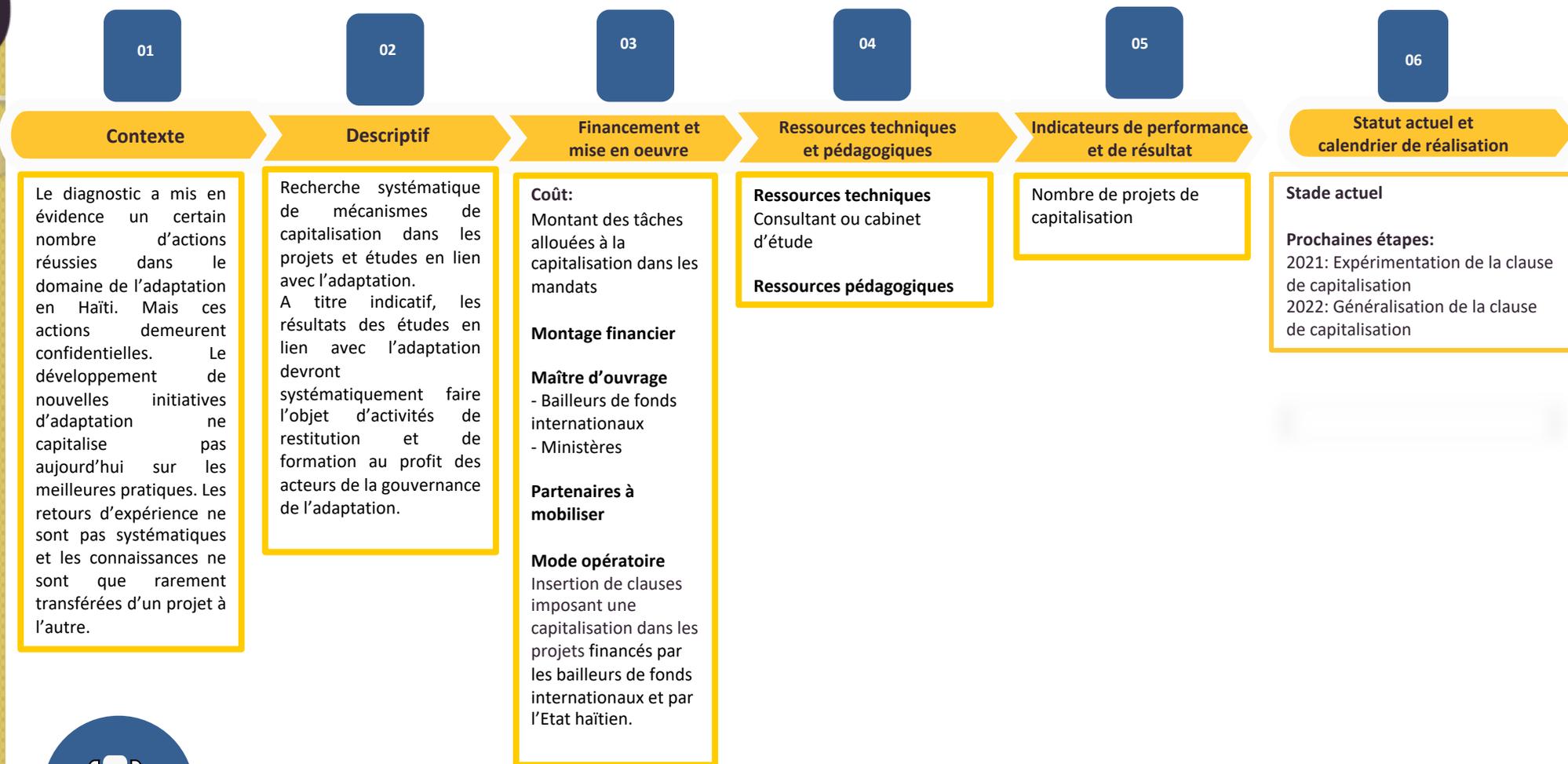
Benchmarking interne et externe des initiatives en lien avec l'adaptation



AXE1

ACTION 1.9

Systematisation de la capitalisation dans les projets sur l'adaptation

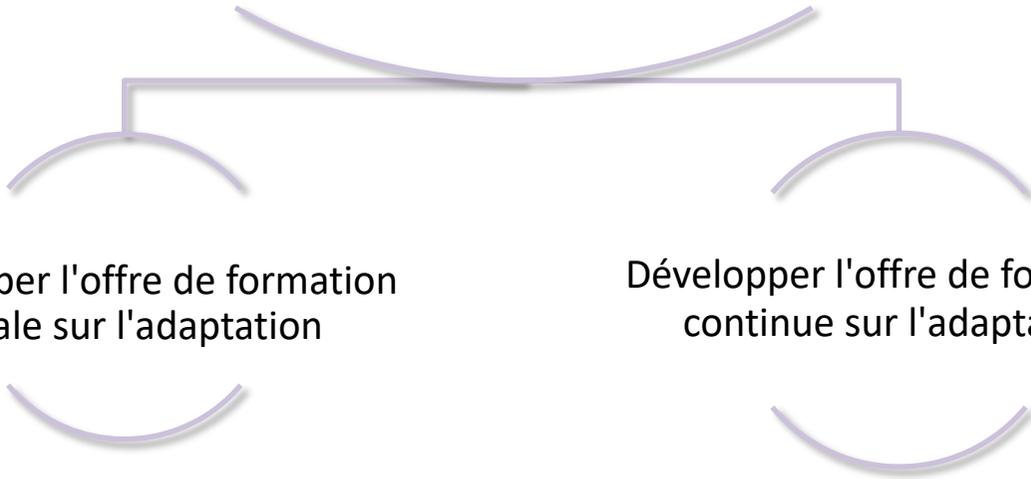


AXE1

ACTION 1.10



Former les (futurs) professionnels de l'adaptation



Développer l'offre de formation
initiale sur l'adaptation

Développer l'offre de formation
continue sur l'adaptation

AXE2

Former les (futurs) professionnels de l'adaptation

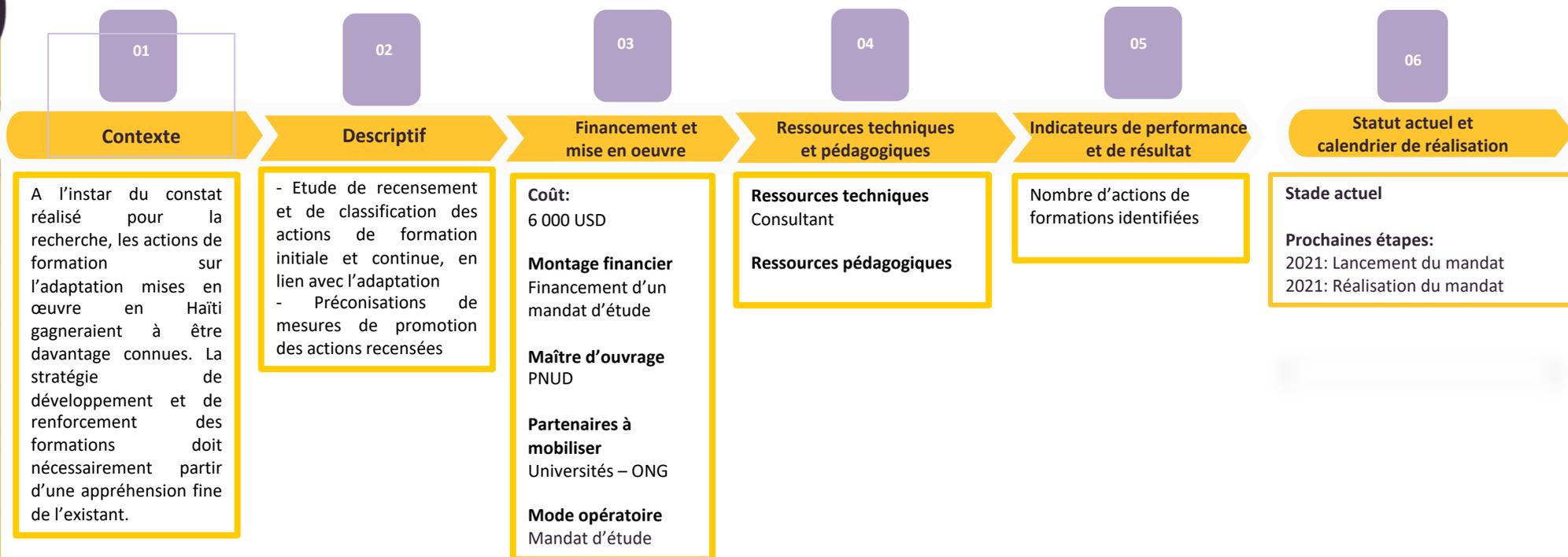
Objectifs opérationnels	Actions programmées
Développer l'offre de formation initiale sur l'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Recensement et promotion des formations existantes• Création de nouveaux programmes universitaires sur le climat
Développer l'offre de formation continue sur l'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'actions de formation continue dans le champ de l'adaptation• Application de la VAEP dans le champ de l'adaptation

LES 6 POINTS ABORDÉS DANS LES FICHES

1. Contexte
2. Descriptif
3. Financement et mise en oeuvre
4. Ressources techniques et pédagogiques
5. Indicateurs de performance et de résultats
6. Stade actuel et calendrier prévisionnel

AXE2

Recensement et promotion des formations existantes



Création de nouveaux programmes universitaires sur le climat

01

Contexte

Il n'existe aujourd'hui que peu de formations relatives au changement climatique en Haïti. Les étudiants haïtiens qui souhaitent investir ce champ sont souvent contraints de s'inscrire dans les universités étrangères. Les organisations académiques du pays entendent pallier ce manque en proposant un parcours de formation initiale, dédié aux questions de changement climatique.

02

Descriptif

Les programmes de formation sur les changements climatiques offerts par l'ISTEAH méritent d'être mieux connus. Un cycle de formation LMD (Licence / Mater / Doctorat) ainsi qu'un DU (diplôme universitaire) sur les questions climatiques sont en cours de définition, l'initiative des universités haïtiennes en collaboration avec l'UEH et d'autres partenaires étrangers. L'objectif de cette création de nouveaux programmes est d'offrir aux étudiants haïtiens un parcours de formation et de recherche complet sur le climat. Le DU présente l'avantage d'offrir l'offre à la fois initiale et continue. Ces nouveaux programmes sur le climat combineront les sciences dures et les sciences humaines et sociales.

03

Financement et mise en oeuvre

Coût: 200 000 - 300 000 USD/an/programme

Montage financier:

- Subventions
- Frais d'inscription et de scolarité

Maître d'ouvrage:

les Universités

Partenaires à mobiliser

CNRS – IRD – AUF – USAID – CRDI – OEA- BID-BM

Mode opératoire

- Inscription officielle des nouveaux programmes au catalogue de formation de l'université
- Promotion des nouvelles formations sur les canaux de communication de l'université

04

Ressources techniques et pédagogiques

Ressources techniques

- Locaux de l'Université

Ressources pédagogiques

- Professeurs et chargés de cours de l'Université
- Professeurs associés
- Professeur invités

05

Indicateurs de performance

- Qualité et pertinence des curricula
- Nombre d'étudiants par session, par niveau de formation
- Nombre total d'étudiants formés
- Nombre de mémoires et de thèses produites
- Taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés

06

Statut actuel et calendrier de réalisation

Stade actuel

Existence de programmes de formation à l'ISTEAH

Réflexion sur le financement et le contenu pédagogique du cycle LMD sur les changements climatiques

Prochaines étapes:

- Lancement du LMD à la rentrée 2021/2022
- Lancement du DU à la rentrée 2022/2023

07

Résultats

Curricula et parcours de formation: Les curricula devraient avoir un tronc commun et des cours à option. Ces derniers pourraient porter sur:

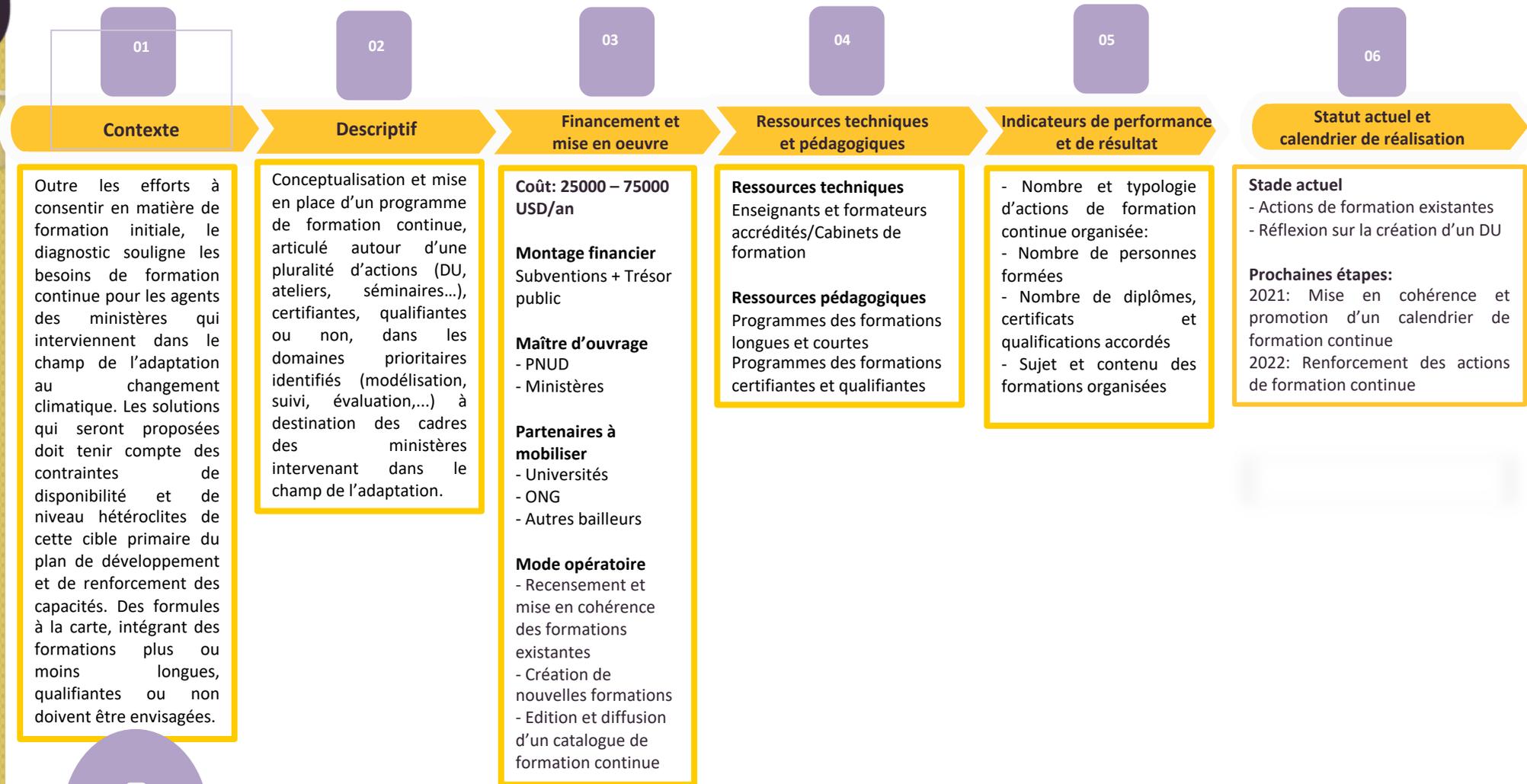
- les études de vulnérabilité et d'impacts des différents secteurs aux changements climatiques (élaboration de scénarios climatiques, modélisation d'impacts, programmation scientifique, évaluation d'impacts et de vulnérabilité)
- Identification des stratégies d'adaptation, mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage (analyse multicritères, sociologie de l'adaptation, analyse économique.....)

N.B. : Les options offriront des cours sur l'interdisciplinarité

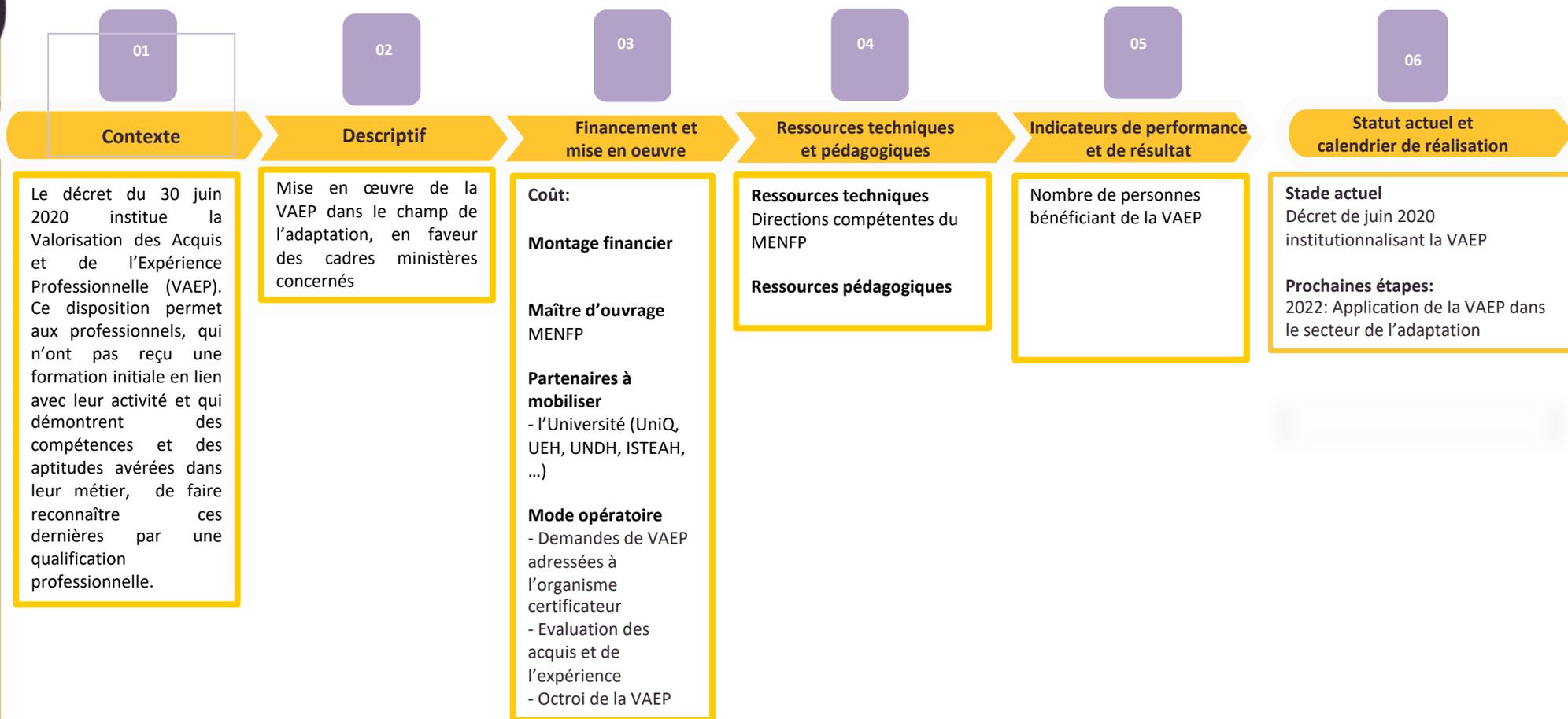
Profil des formateurs: Les compétences suivantes devraient être privilégiées chez les formateurs (niveau doctoral idéalement): Expériences sectorielles et capacités d'établir les liens avec l'adaptation aux changements climatiques; connaissances théoriques et pratiques en évaluation de vulnérabilités; connaissances sur l'élaboration et l'utilisation des scénarios climatiques, expériences en évaluation d'impacts biophysiques et socio-économiques, expériences et connaissances en élaboration, mise en œuvre et suivi de politiques publiques (environnementales), expériences et connaissances en design de système de suivi-évaluation et de rapportage, expériences et connaissances en analyse multicritères, connaissances des



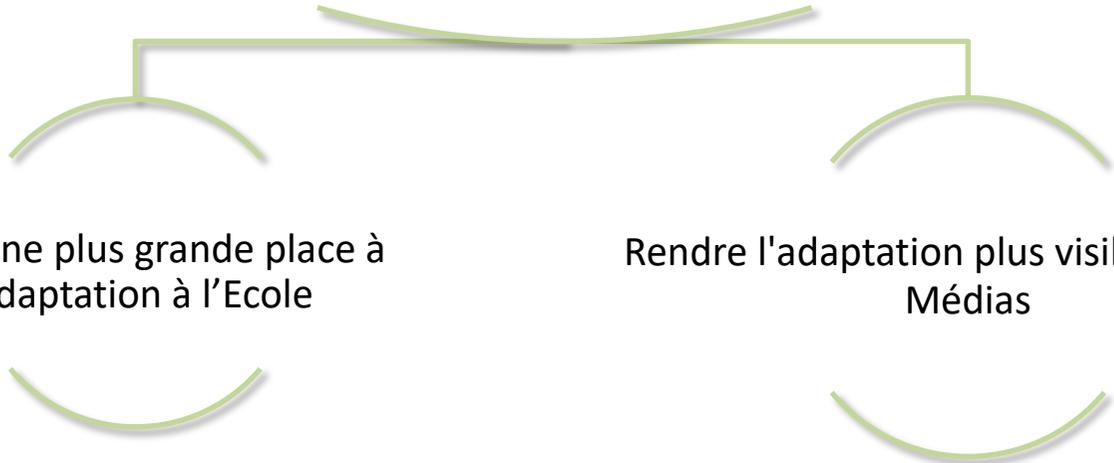
Mise en place d'actions de formation continue dans le champ de l'adaptation



Application de la VAEP dans le champ de l'adaptation



Développer une éducation de masse sur les changements climatiques



Faire une plus grande place à
l'adaptation à l'Ecole

Rendre l'adaptation plus visible dans les
Médias

AXE3

Développer une éducation de masse sur les changements climatiques

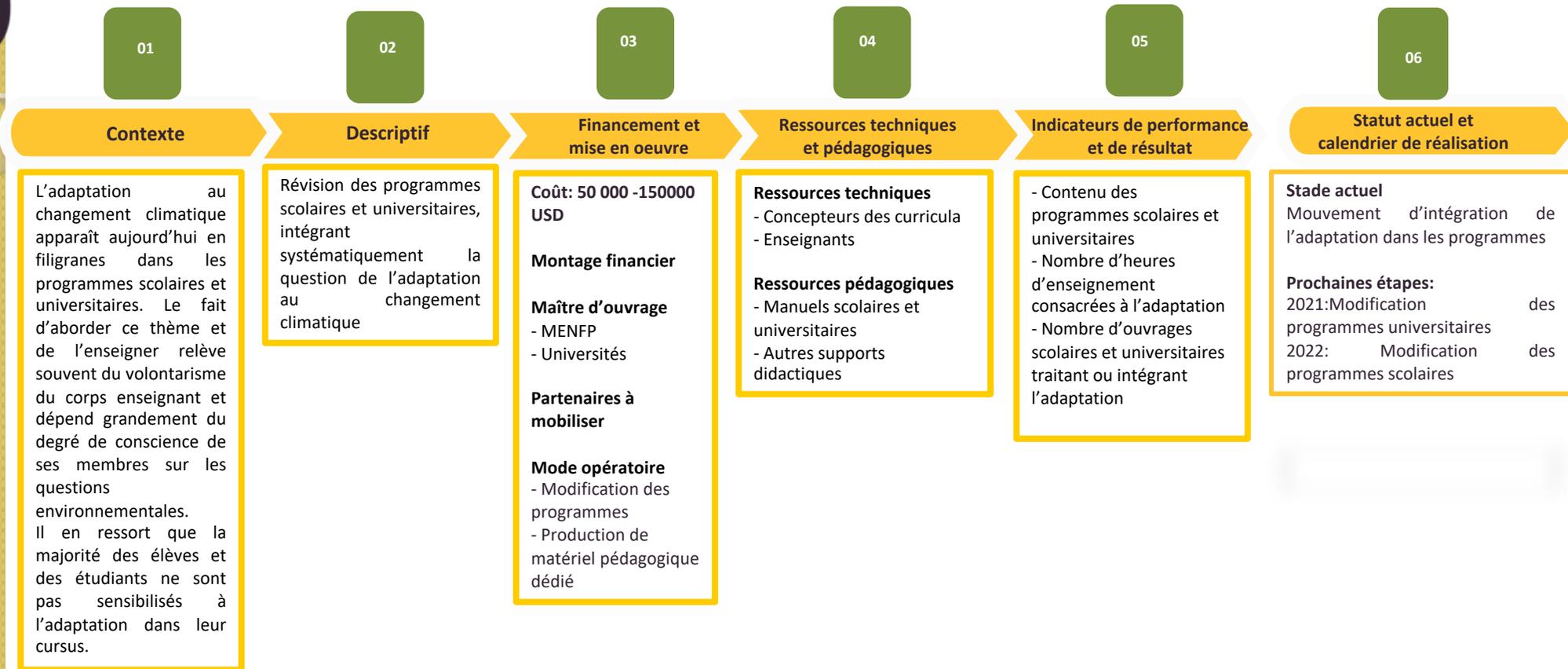
Objectifs opérationnels	Actions programmées
Faire une plus grande place à l'adaptation à l'Ecole	<ul style="list-style-type: none">• Intégration systématique de l'adaptation dans les programmes scolaires et universitaires• Création d'un label « école climatique »• Création d'un prix écoliers sur la climat• Déclinaison de la Semaine du Climat dans les écoles primaires et secondaires
Rendre l'adaptation plus visible dans les Médias	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de formations sur l'adaptation à l'attention des journalistes• Incitations à la création de sections consacrées à l'Environnement dans les médias haïtiens

LES 6 POINTS ABORDÉS DANS LES FICHES

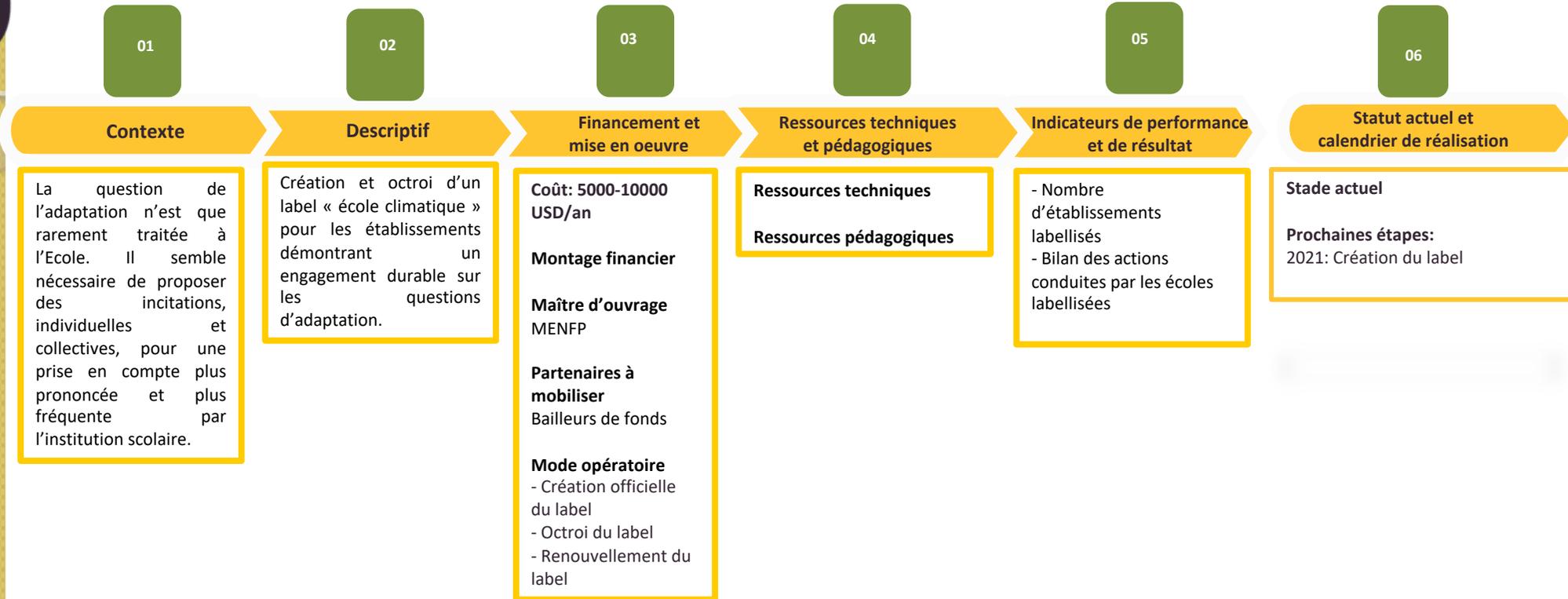
1. Contexte
2. Descriptif
3. Financement et mise en oeuvre
4. Ressources techniques et pédagogiques
5. Indicateurs de performance et de résultats
6. Stade actuel et calendrier prévisionnel

AXE3

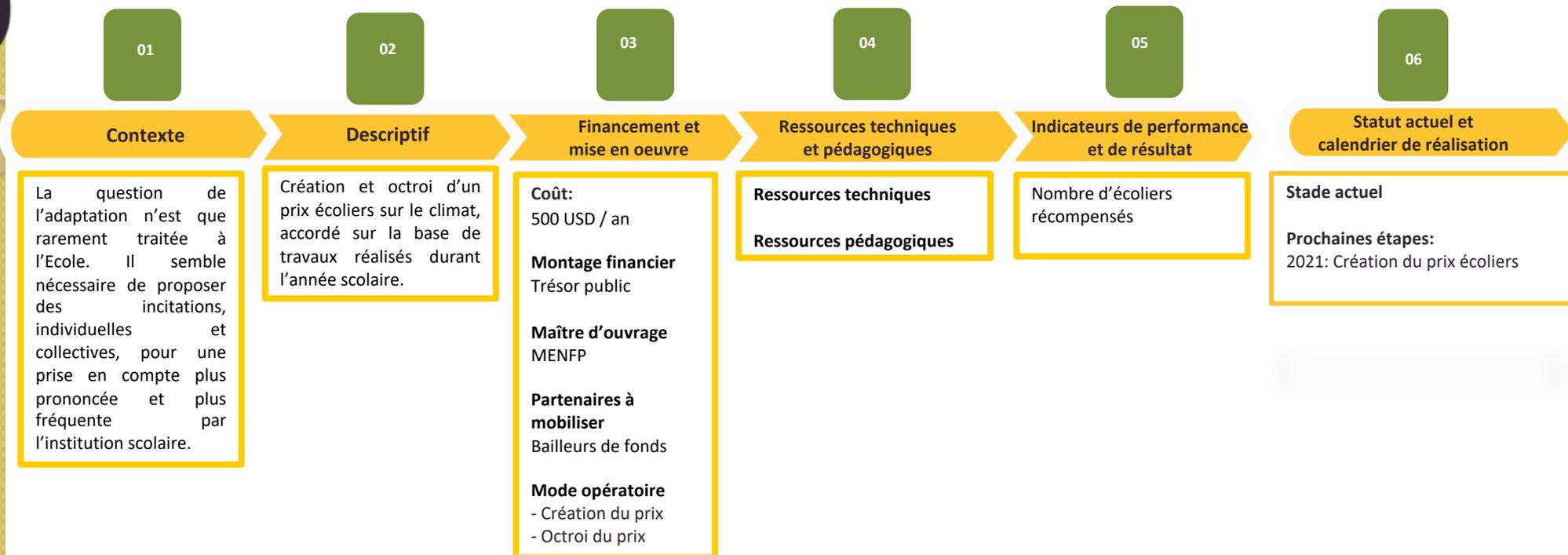
Intégration systématique de l'adaptation dans les programmes scolaires et universitaires



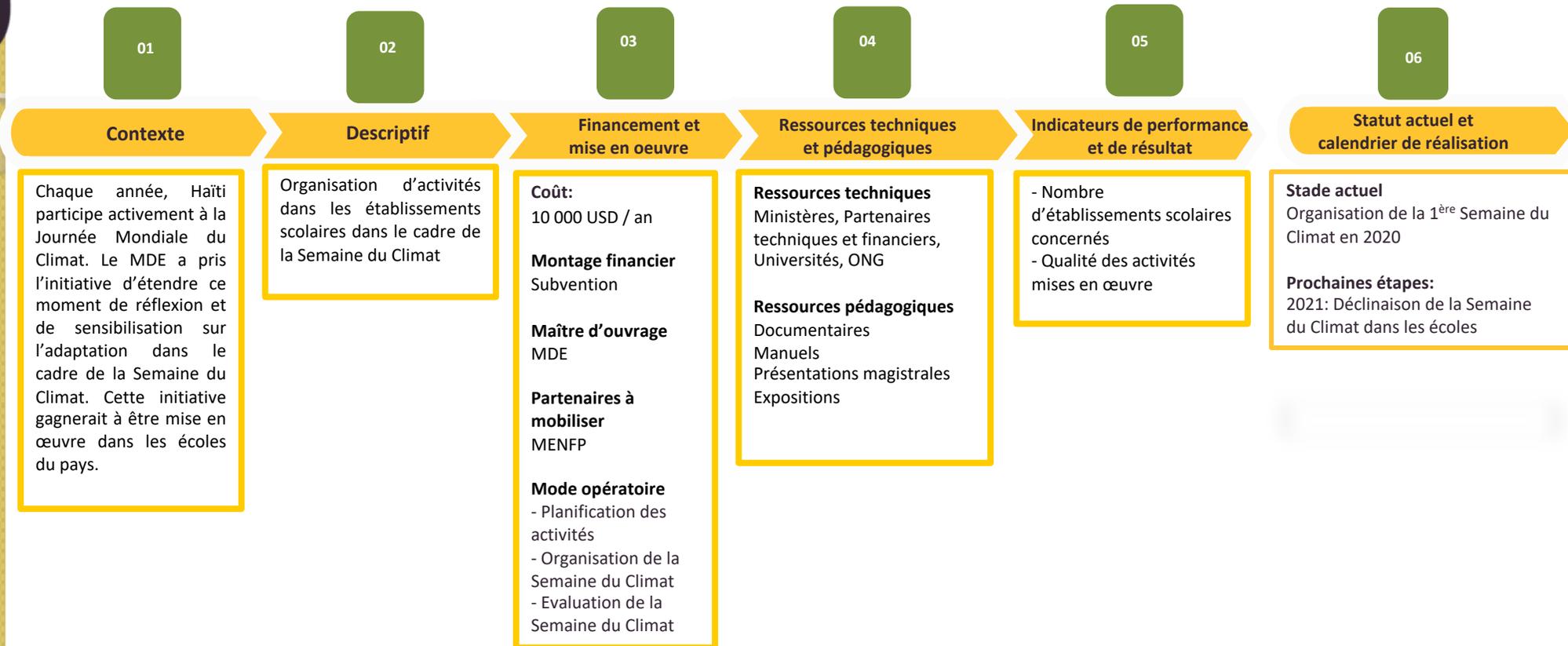
Création d'un label « école climatique »



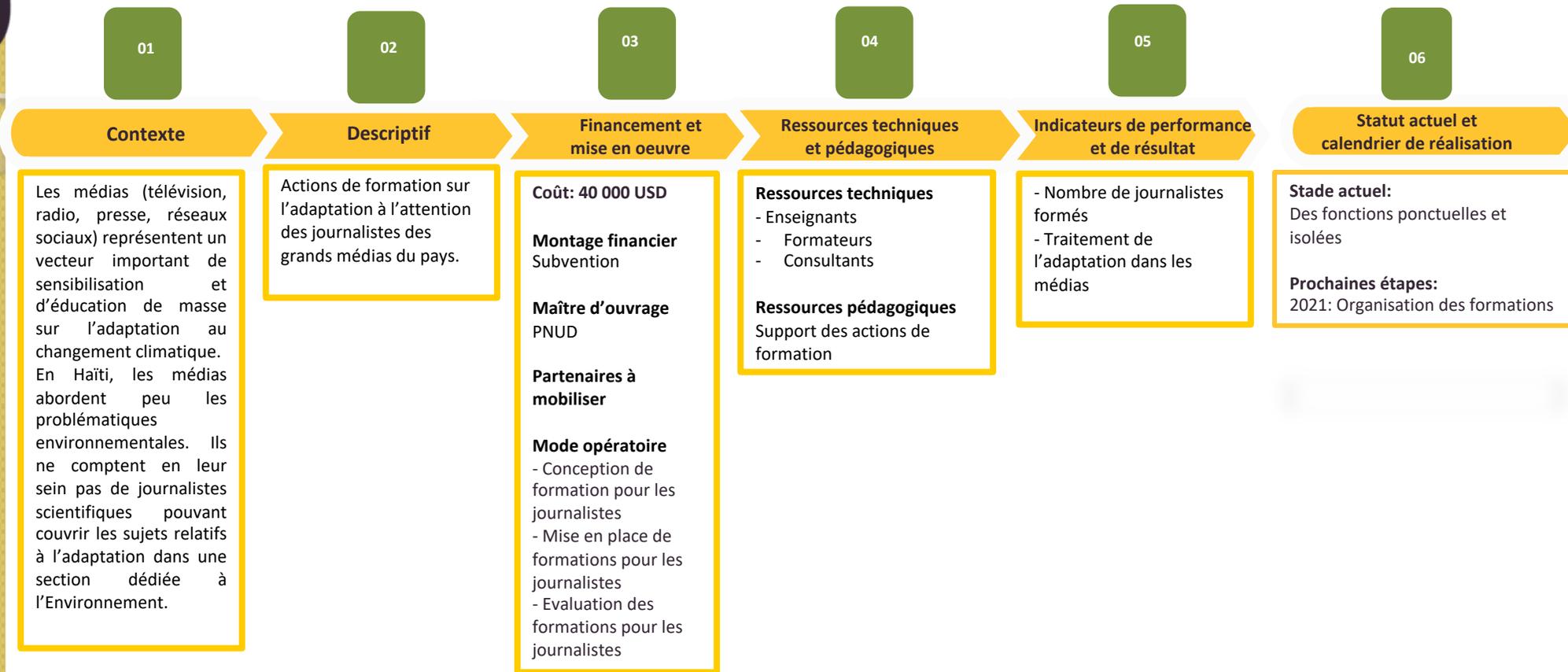
Création de prix écoliers sur le climat



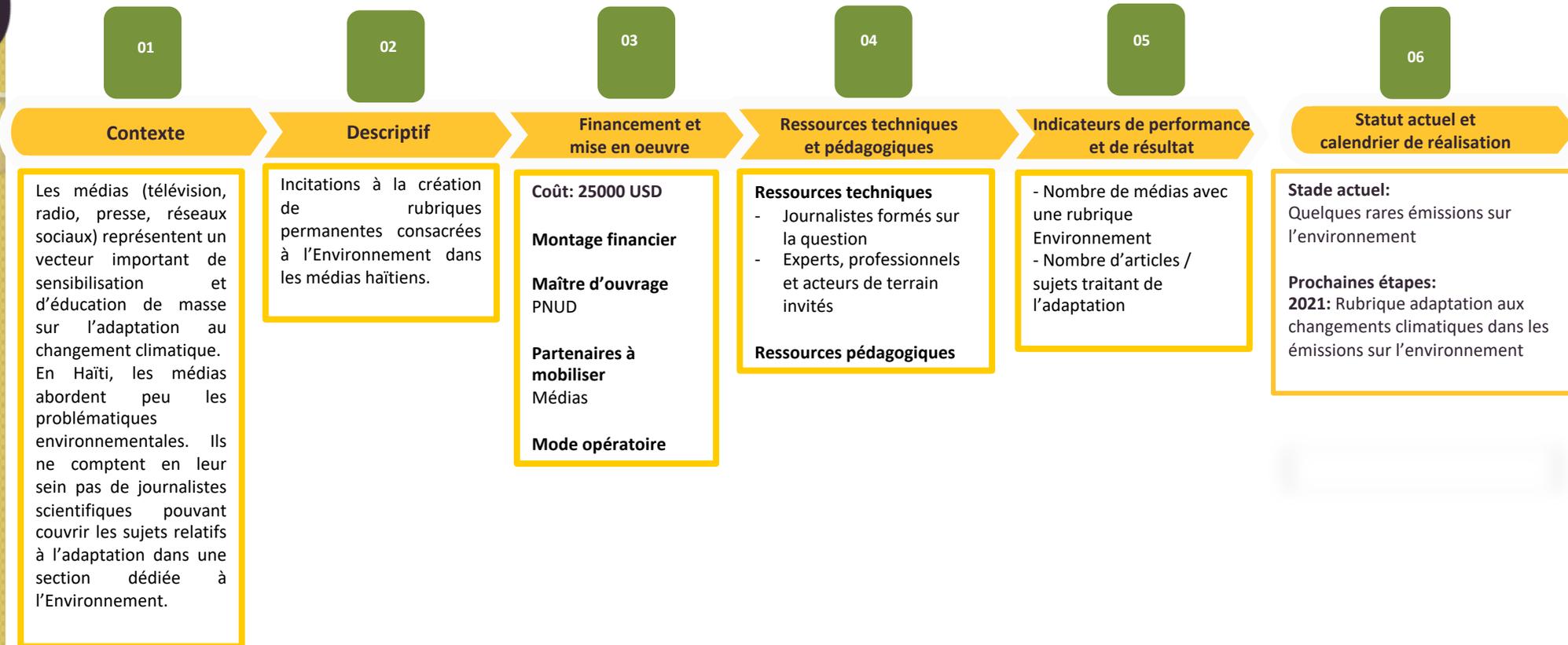
Déclinaison de la Semaine du Climat dans les écoles primaires et secondaires



Mise en place de formations sur l'adaptation à l'attention des journalistes



Incitations à la création de rubriques consacrées à l'Environnement dans les médias haïtiens



Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne

Réduire la dépendance externe en matière d'adaptation

Privilégier la transmission orale, en créole, des messages grand public sur l'adaptation

AXE4

Adapter la stratégie de renforcement à la réalité haïtienne

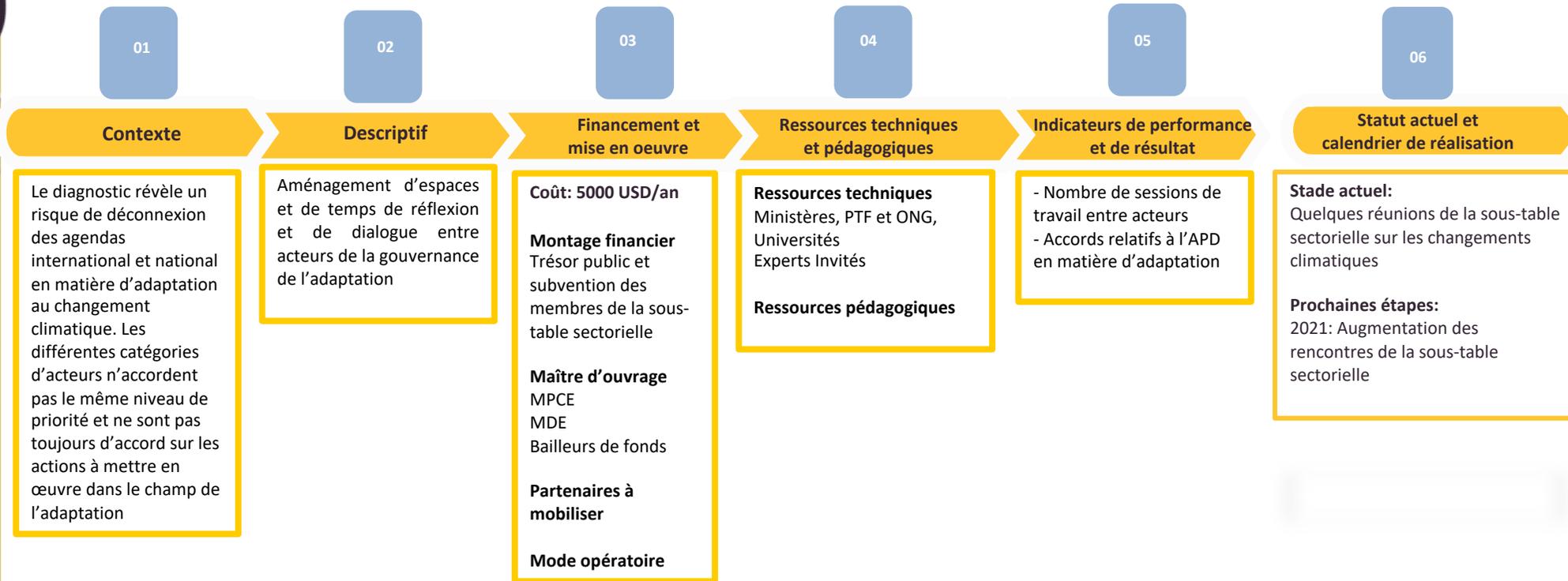
Objectifs opérationnels	Actions programmées
Réduire la dépendance externe en matière d'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion et dialogue sur l'aide au développement en matière d'adaptation• Mobilisation de l'Académie Haïtienne des Sciences sur les questions d'adaptation• Promotion et mobilisation de l'expertise nationale en matière d'adaptation
Privilégier la transmission orale, en créole, des messages grand public sur l'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Déploiement d'une stratégie de vulgarisation des messages en lien avec l'adaptation• Organisation d'actions de formation sur l'adaptation pour les bénéficiaires et les organisations de base

LES 6 POINTS ABORDÉS DANS LES FICHES

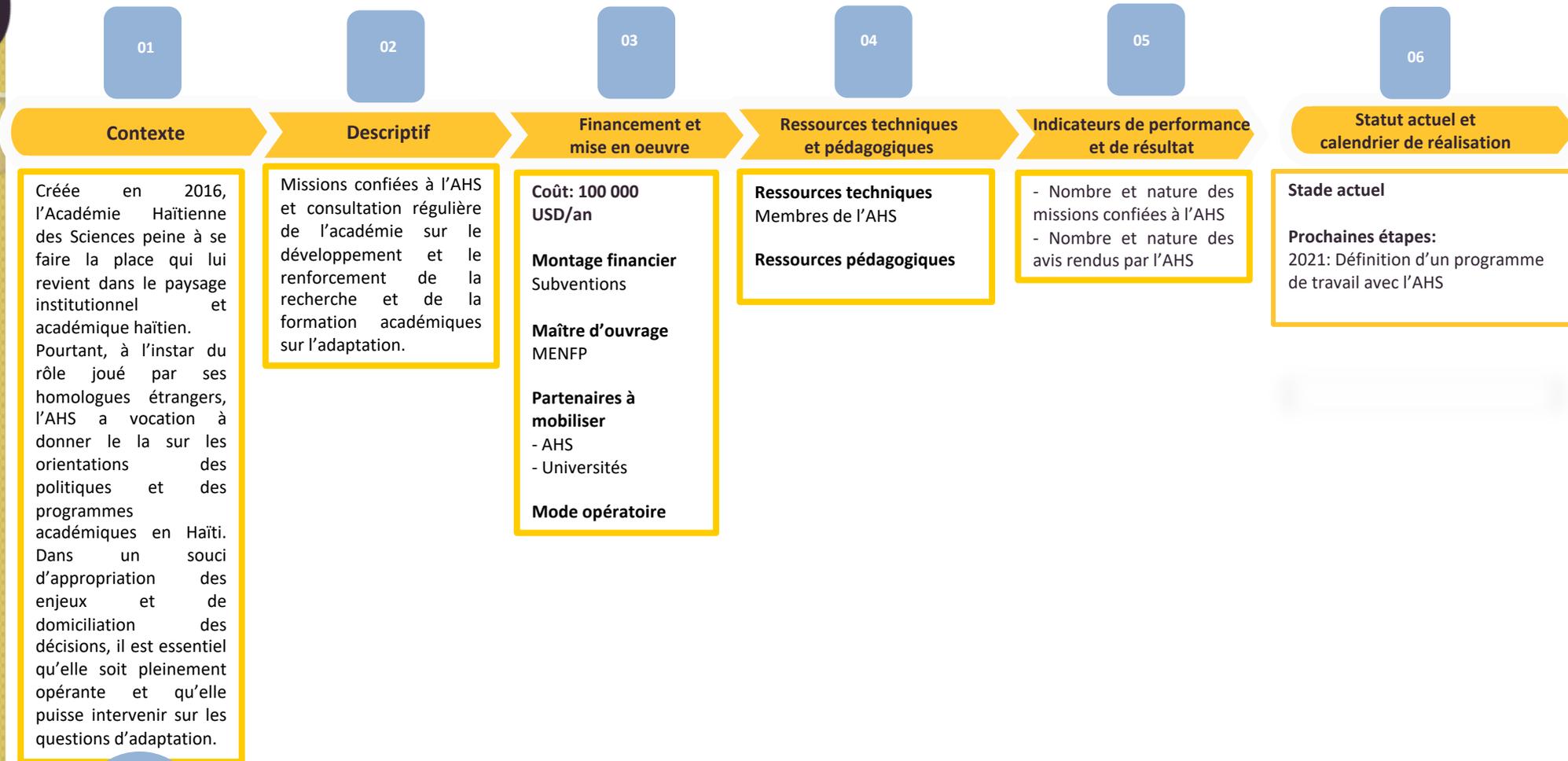
1. Contexte
2. Descriptif
3. Financement et mise en oeuvre
4. Ressources techniques et pédagogiques
5. Indicateurs de performance et de résultats
6. Stade actuel et calendrier prévisionnel

AXE4

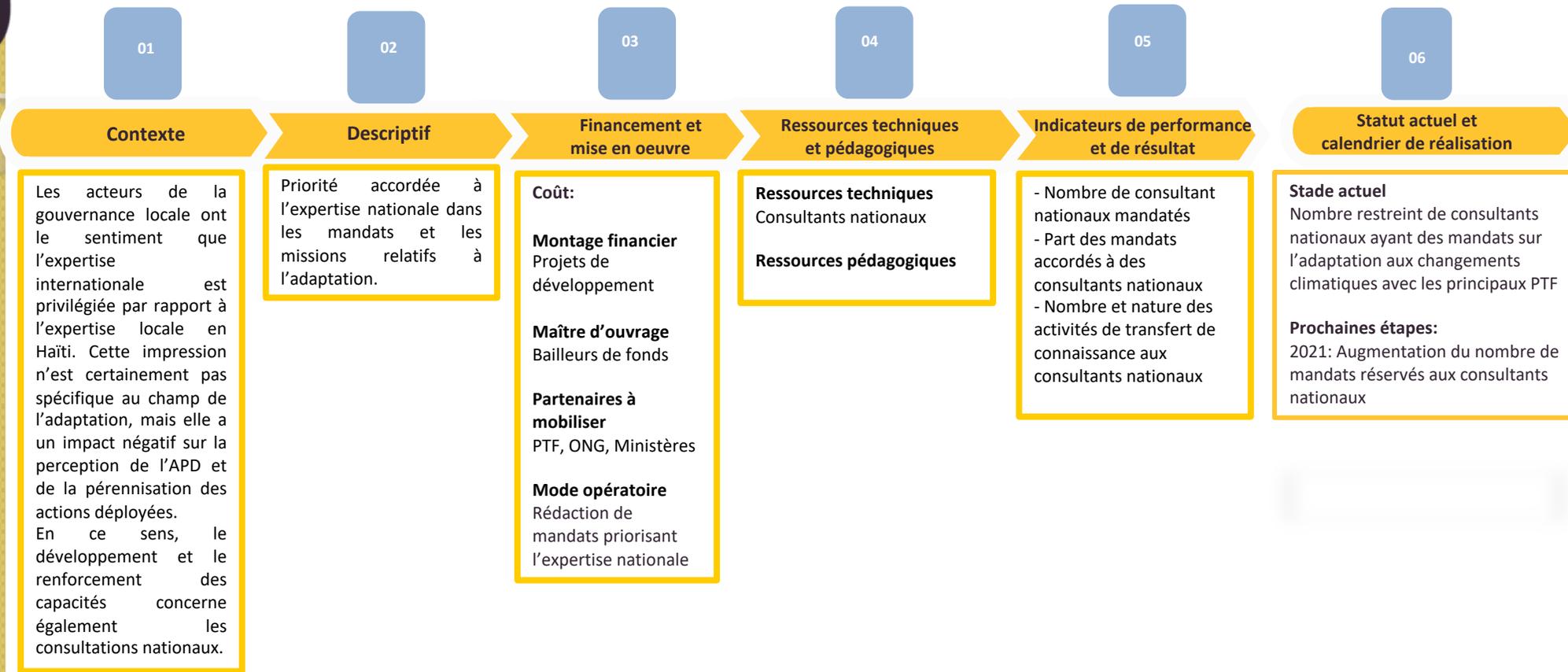
Réflexion et dialogue sur l'aide au développement en matière d'adaptation



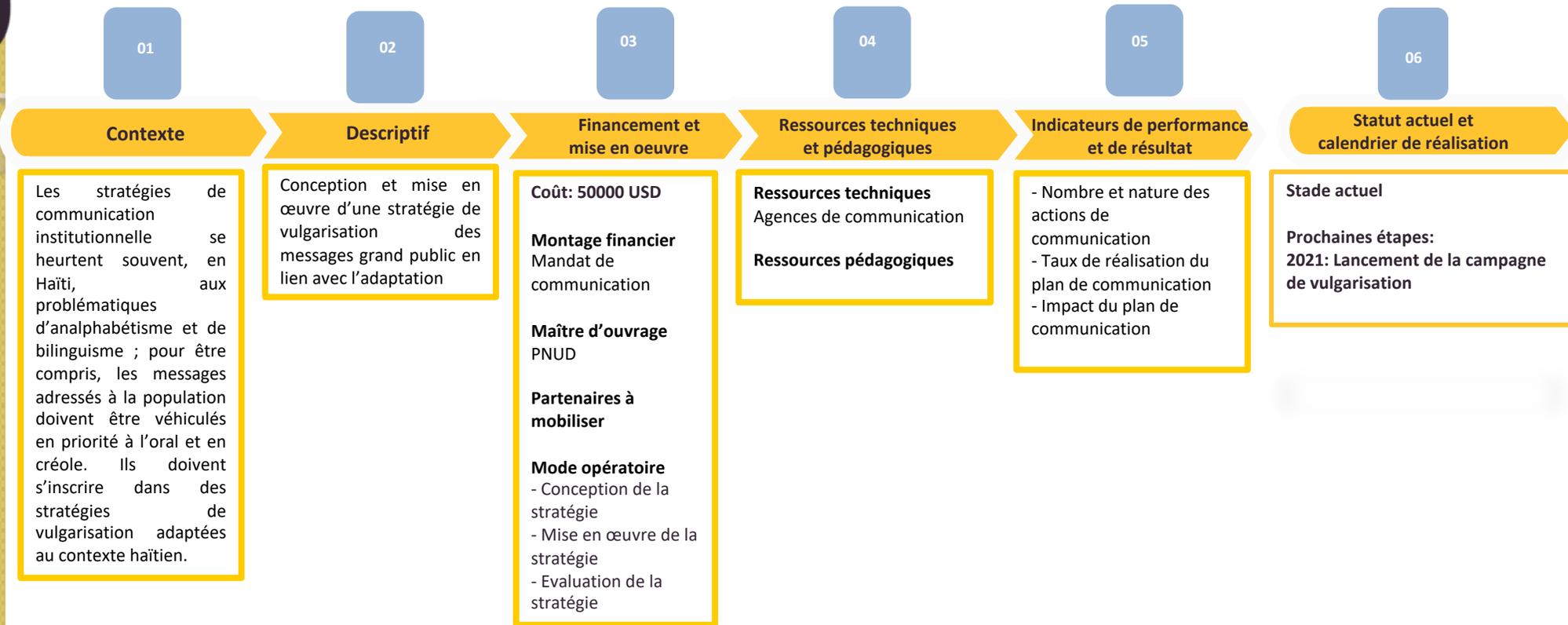
Mobilisation de l'Académie Haïtienne des Sciences sur les questions d'adaptation



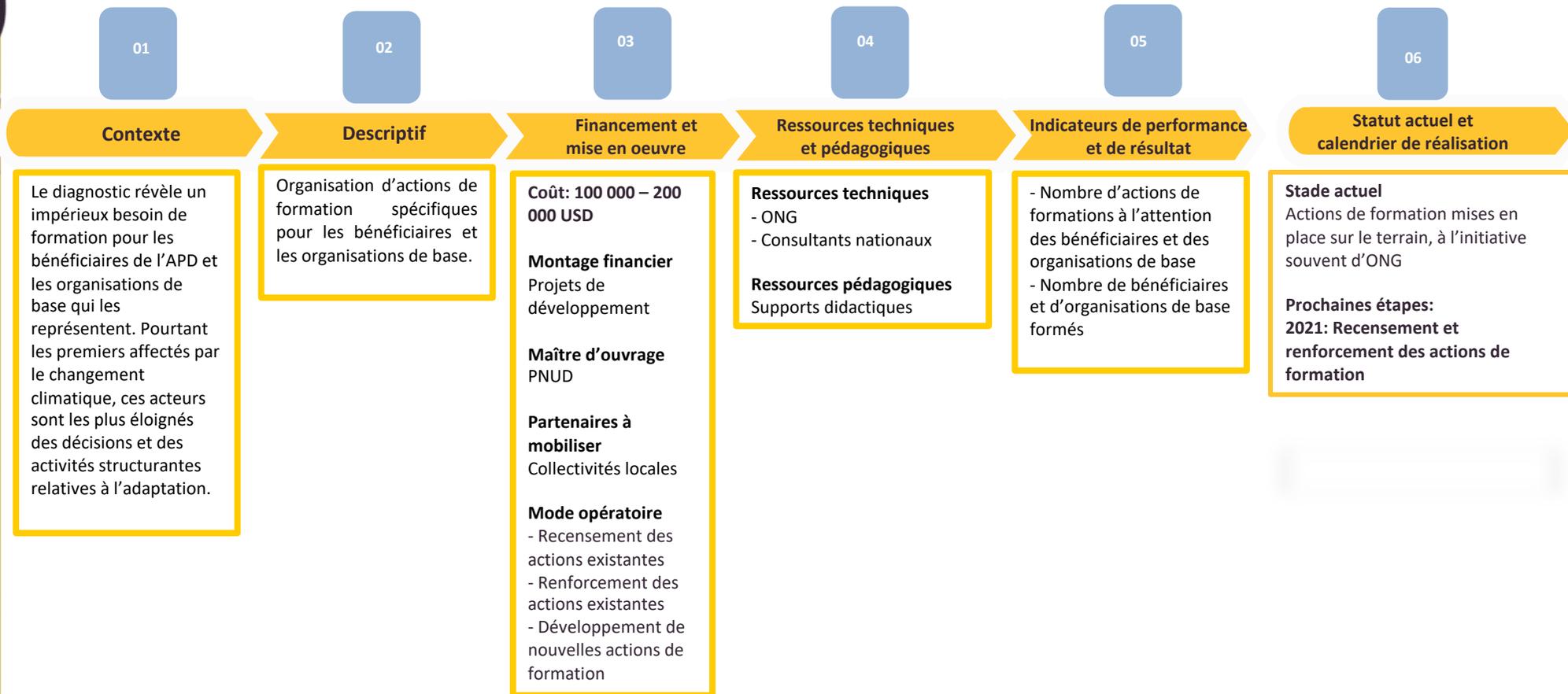
Promotion et mobilisation de l'expertise nationale dans le champ de l'adaptation



Déploiement d'une stratégie de vulgarisation des messages relatifs à l'adaptation



Organisation d'actions de formation sur l'adaptation pour les bénéficiaires et les organisations de base



Améliorer la gouvernance de l'adaptation en Haïti

Adopter une démarche
partenariale et inclusive dans
le champ de l'adaptation

Promouvoir la subsidiarité en
matière d'adaptation

Garantir le respect des normes et
la transparence en matière
d'adaptation

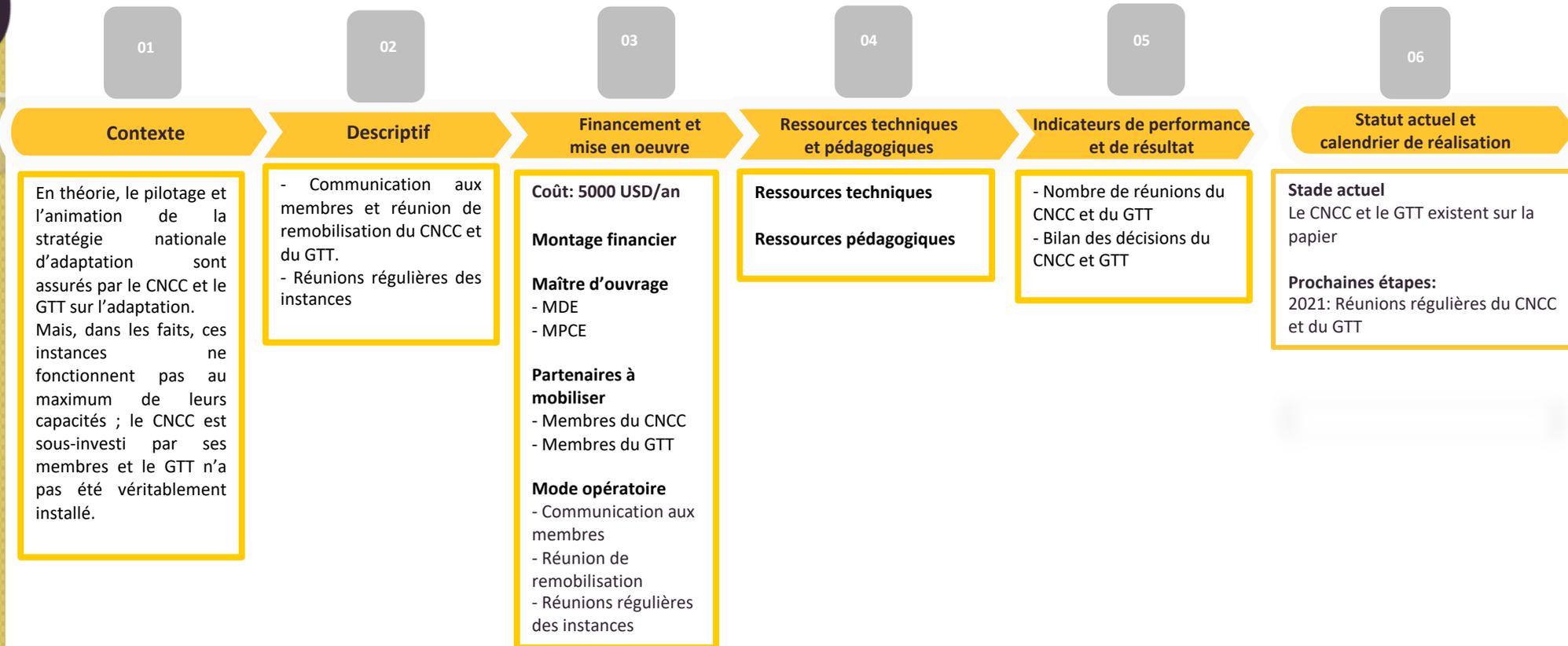
AXE5

Objectifs opérationnels	Actions programmées
Adopter une démarche partenariale et inclusive dans le champ de l'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Redynamisation du CNCC et du GTT sur l'adaptation• Renforcement de la coopération universitaire dans le champ de l'adaptation• Délégation d'actions de formation à des ONG compétentes et proches du terrain
Promouvoir la subsidiarité en matière d'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Organisation d'actions de formation à l'échelle locale• Conditionnalité des bourses d'étude à des obligations de service public dans les départements
Garantir le respect des normes et la transparence en matière d'adaptation	<ul style="list-style-type: none">• Evaluations indépendantes et régulières des activités d'adaptation• Gestion intégrée des financements alloués à la formation et à la recherche sur l'adaptation

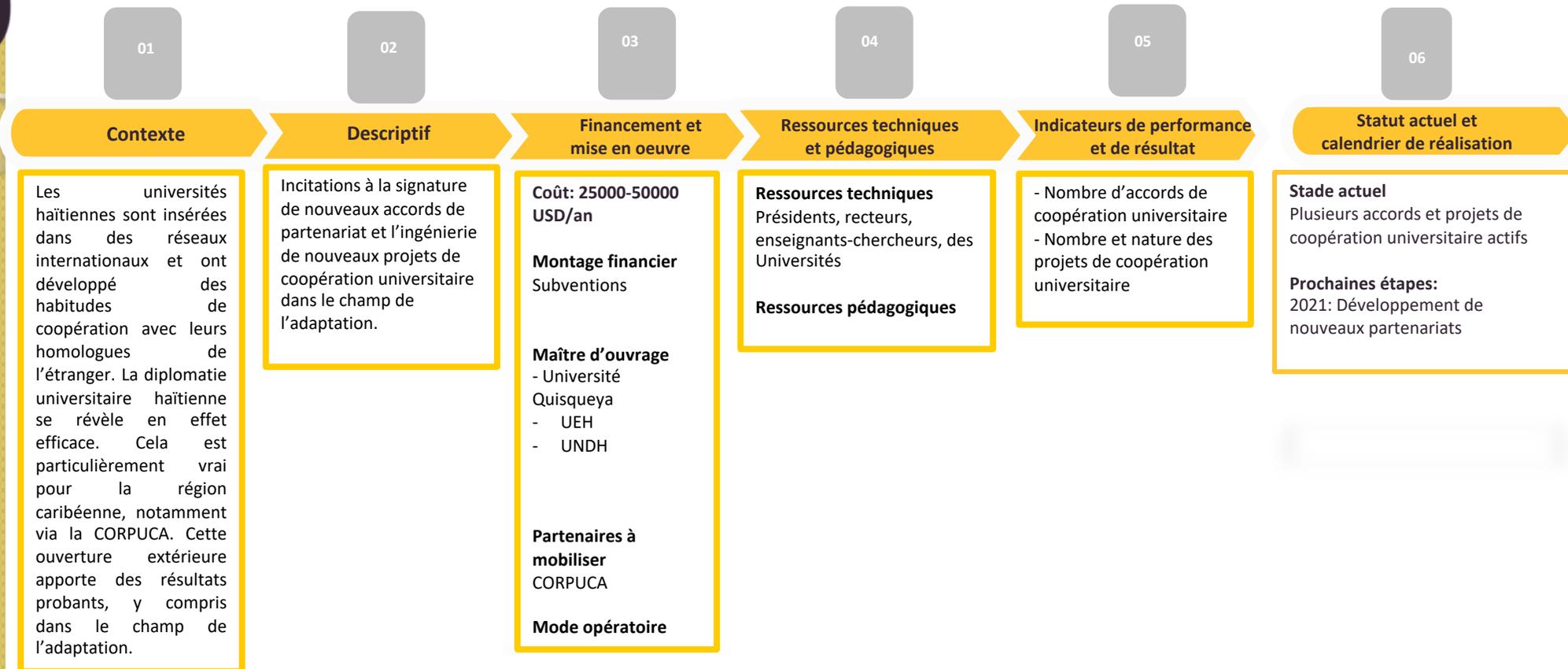
LES 6 POINTS ABORDÉS DANS LES FICHES

1. Contexte
2. Descriptif
3. Financement et mise en oeuvre
4. Ressources techniques et pédagogiques
5. Indicateurs de performance et de résultats
6. Stade actuel et calendrier prévisionnel

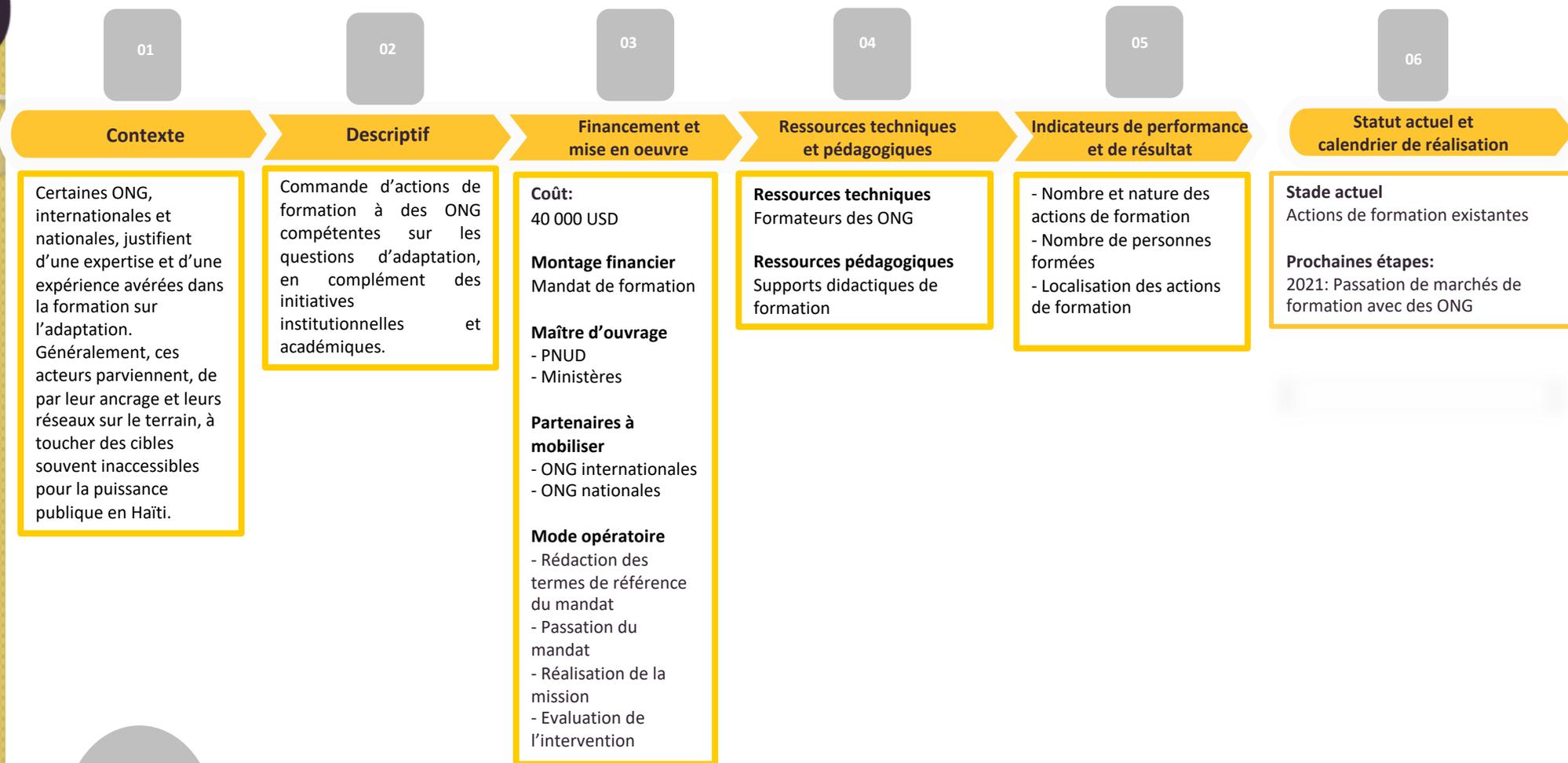
Redynamisation du CNCC et du GTT sur l'adaptation



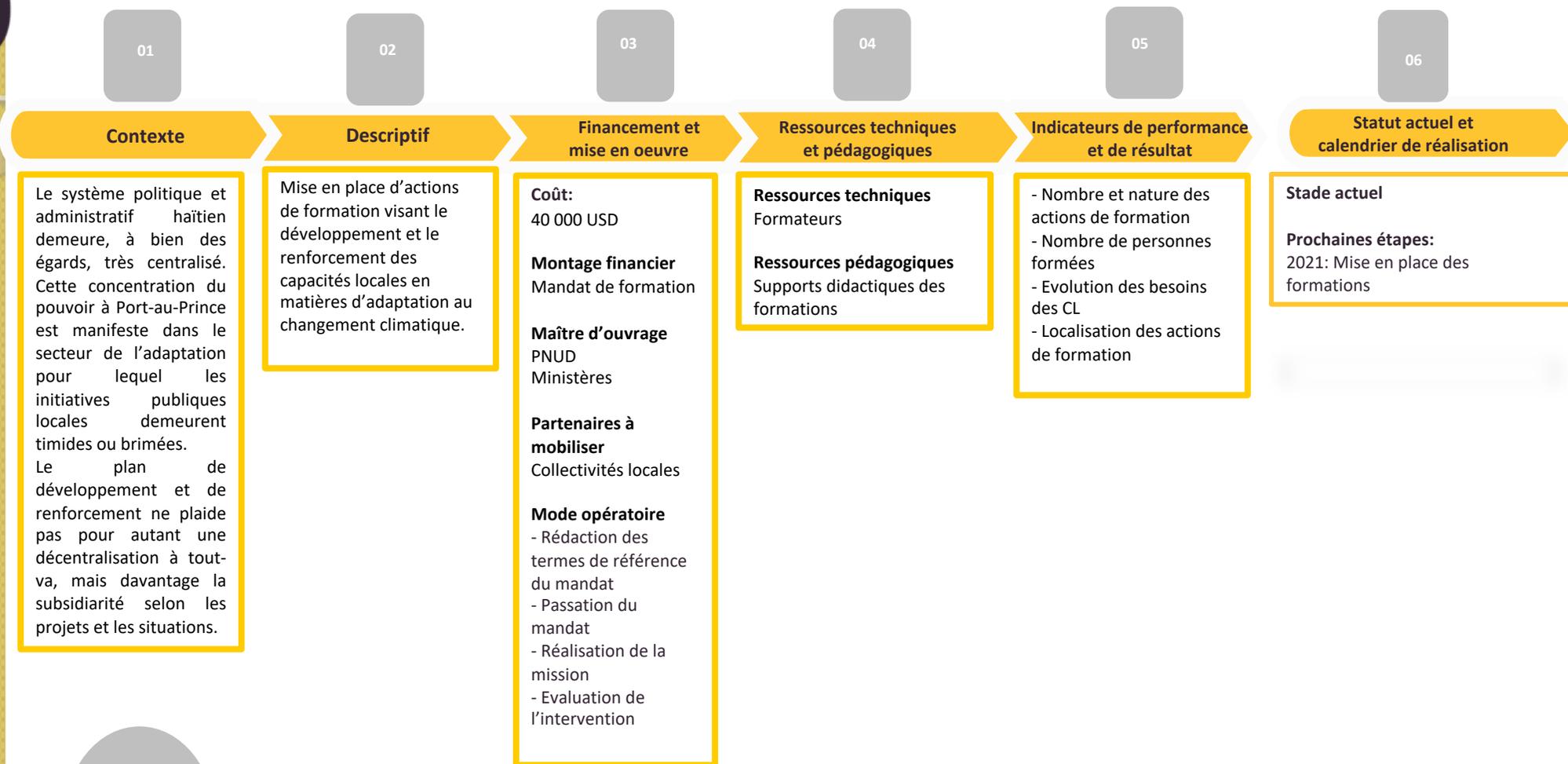
Renforcement de la coopération universitaire dans le champ de l'adaptation



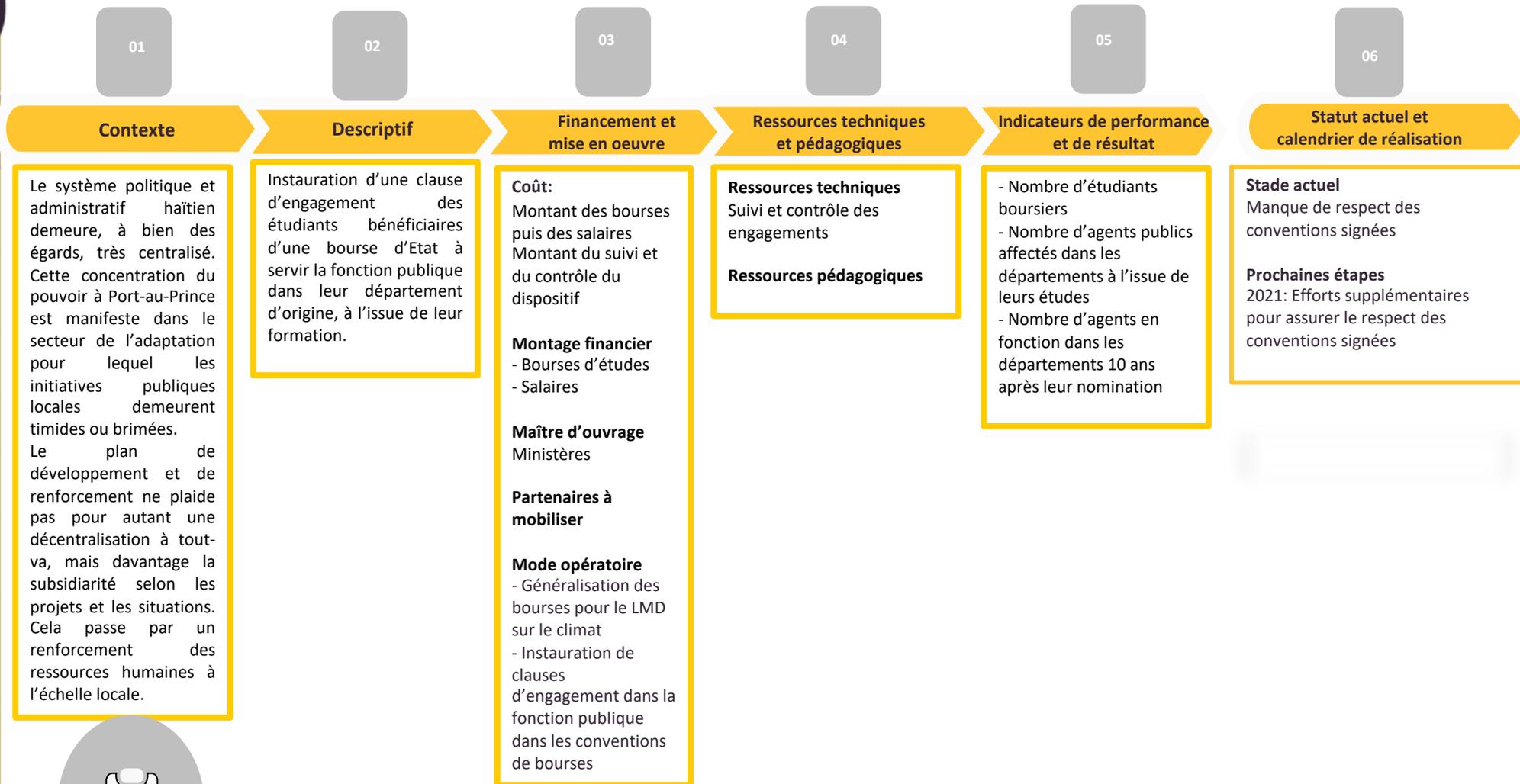
Délégation d'actions de renforcement à des ONG compétentes et proches du terrain



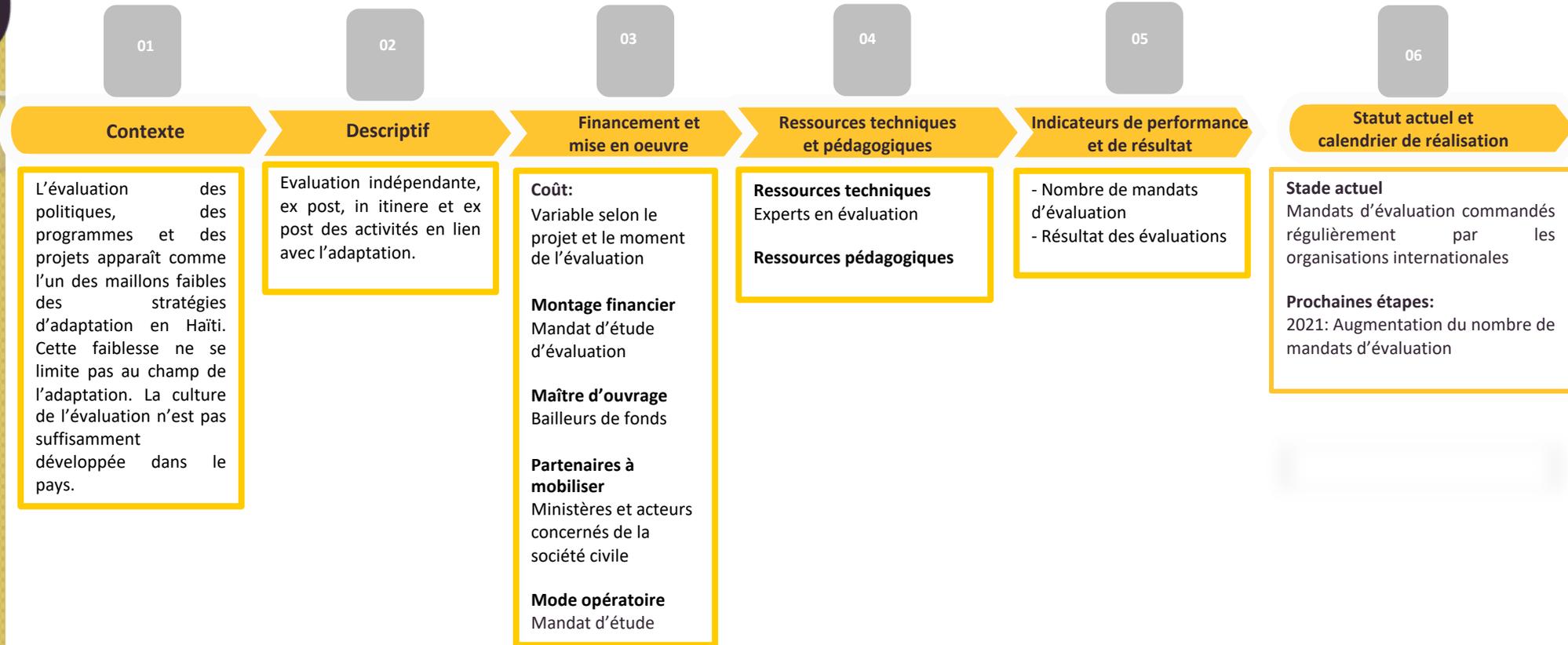
Organisation d'actions de formation à l'échelle locale



Conditionnalité des bourses d'étude à des obligations de service public dans les départements



Evaluations indépendantes et régulières des activités d'adaptation



Gestion intégrée des financements alloués à la formation et à la recherche sur l'adaptation

